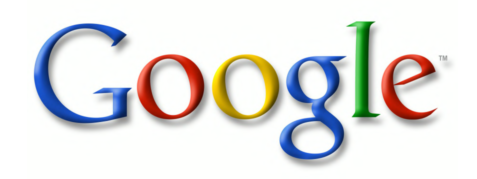
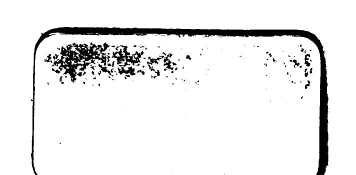




LETTRES

A MM. GASTON PARIS ET BARRY

SUR

LES CELTES ET LES GERMAINS

LES CHANTS HISTORIQUES BASQUES
ET LES INSCRIPTIONS VASCONNES DES CONVENÆ

A PROPOS

DE L'HISTOIRE DU CARACTÈRE ET DE L'ESPRIT FRANÇAIS
ET DE L'HISTOIRE DES PEUPLES PYRÉNÉENS

PAR

CÉNAC MONCAUT

CORRESPONDANT DU MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

PARIS
SE TROUVE CHEZ AUG. AUBRY, LIBRAIRE
16, RUE DAUPHINE, 16

1869



Dans le cours d'une carrière littéraire, qui remonte à plus de vingt ans, j'ai soumis une trentaine de volumes au jugement de mes contemporains. Ces ouvrages, de nature et de forme assez variées, ont naturellement reçu leur part de critique. Des juges, plus ou moins compétents, m'ont présenté des observations, soumis leurs scrupules, ils ont combattu certaines de mes opinions.

Je suis trop jaloux des droits du libre examen chez moi, pour ne pas les avoir toujours respectés chez les autres; j'ai écouté sans protestation les observations qui m'étaient faites avec la convenance de la forme, et le sentiment de la justice et de l'impartialité; mais il y a quelques mois un rédacteur de la *Revue critique* attaqua mon *Histoire du Caractère et de l'Esprit français*, avec un dénigrement systématique si évident, que des hommes qui font autorité m'en témoignèrent leur surprise. Objet de l'agression inexplicable d'un accusateur qui tourne dans un cercle continu d'erreurs palpables et d'interprétations malveillantes, pour soutenir ses prétentions, j'ai dû prendre la défensive, et je soumets cette réponse au public, notre juge souverain, afin qu'il prononce son arrêt sur les erreurs que l'on m'attribue, et sur celles que mon antagoniste a commises.

LETTRE

A MONSIEUR GASTON PARIS

rédacteur de la *Revue critique*.

Monsieur,

Dans un article de la *Revue critique* remontant à plusieurs mois (1), vous avez critiqué mon *Histoire du Caractère et de l'Esprit français*, en des termes si pleins d'amertume sous leur forme cavalière, que

(1) Au 14 décembre 1867.

j'ai dû réclamer, en vertu du droit de réponse garantie par la loi, l'insertion d'une lettre justificative dans la *Revue* même qui m'avait si brutalement traité.

Je me plaisais à croire, monsieur, que vous respecteriez les lois et les usages de cette légitime défense, mieux que vous ne respectiez les convenances de la critique; je me trompais... une lettre de vous m'apprit que la mienne ne serait pas insérée.

Obligé de réclamer par le ministère d'un huissier, la publication de ma réponse, dans les premiers jours de juin 1868, j'ai vu s'écouler huit mois sans que justice ait été rendue à ma requête. Je ne dois pas tarder plus longtemps de protester publiquement contre cet abus de pouvoir des rédacteurs d'une revue, et je le fais, non point à la barre d'un tribunal, ou le gain de mon procès serait cependant inévitable, tant la jurisprudence est fixée sur ce point, mais devant la cour souveraine de l'opinion publique.

« L'idée fondamentale du livre, l'*Histoire du Caractère et de l'Esprit français*(1), dites-vous au début de votre article, est que l'élément celtique, que l'auteur distingue de l'élément gaulois, bien qu'à d'autres endroits il les fusionne dans un élément gallo-celte (2), est le vrai fond du *caractère* et de *l'esprit français*, et qu'il s'affirme à toutes les périodes de notre histoire, soit en combattant, soit en s'assimilant, dans une certaine mesure, les éléments étrangers, grec, romain, germanique, scandinave, etc. La langue que les Celtes parlaient, lors de l'invasion romaine, existe encore à peu de chose près, dans les patois du Midi, et spécialement de la Gascogne et du Limousin, et l'auteur a l'honneur de se rencontrer dans cette belle idée avec M. Granier de Cassagnac :

« Les Celtes gardèrent leur caractère propre, sous la conquête romaine, le maintinrent victorieusement, contre les tentatives faites par Charlemagne pour germaniser la Gaule, l'exprimèrent admira-

---

(1) Trois volumes in-12, Didier, éditeur.

(2) Oui je distingue la famille où le groupe celtique, de la famille et du groupe gaulois, comme M. de Courson le fait dans son excellente *Histoire des peuples bretons* (t. Ier, p. 1 à 20). Comme M. Edward, *Recherches sur les langues celtiques*, distingue le groupe galois et breton, du groupe gaël, irlandais et écossais; mais au-dessus de cette distinction domine l'unité de race, et mes Gaulois et mes Celtes des Gaules, sont réunis dans une grande race ou élément supérieur, gallo-celte, comme M. Edward réunit ses Gallois-Bretons, et ses Gaëls dans la grande famille celtique. (Voir p. XII, XIV, XV, 75, 77, 78, 79.)

blement dans les poésies des troubadours, tandis que la poésie jusqu'au nord de la France est bretonne ou germanique (1), et, bien que subissant depuis la guerre des Albigeois l'influence de la France septentrionale, exercèrent à leur tour sur leurs vainqueurs une grande action littéraire et morale, dont le développement est réservé aux volumes qui suivront ceux-ci (le second s'arrête au treizième siècle).

« Tel est le résumé de l'ouvrage.... » Je reconnais qu'il est assez exact, bien que cette phrase de vingt lignes, renouvelée des prosateurs du quinzième siècle, rende l'analyse assez obscure. Quoi qu'il en soit, la thèse ainsi présentée est incontestablement assez importante ; je l'ai soutenue par des études assez neuves et assez développées, je crois, sur les origines gauloises, sur l'organisation de la société barbare, sur la formation de la féodalité, sur la révolution gauloise, représentée par l'avénement de Hugues Capet, sur le caractère de la société et de la littérature des troubadours et des trouvères, pour que votre science profonde y trouvât un vaste champ ouvert à la controverse. Mais la discussion sérieuse paraît fatiguer votre esprit essentiellement frondeur ; vous vous hâtez d'entrer à toute vitesse dans le contrôle satirique des menus détails, contrôle qu'on exerce si aisément quand on le fait sans choix et sans mesure. Vous passez donc immédiatement à la guerre de tirailleur, tombant à tort et à travers sur un substantif, sur un adjectif, sur une citation, sur une date..... Quant aux idées proprement dites, vous vous débarrassez de la résistance qu'elles opposeraient à l'attaque en les jetant à la mer avec le superbe dédain de ceux qui trouvent plus expéditif de condamner que de juger. *Si l'on ne peut vraiment exiger de vous*, M. Gaston Paris, *que vous examiniez et réfutiez sérieusement nos théories aventureuses*, nous prendrons la peine, nous, d'examiner ce que valent vos objections.

(T. I, p. 14.) « S'il est un point positif hors de doute, aujourd'hui, dans l'histoire des Gaulois, me reprochez-vous d'avoir dit : c'est que les Bas-Bretons descendent des Armoriques, et que les Gallois et les Gaëls d'Angleterre se confondent avec ces derniers... » C'est parfaitement vrai, ajoutez-vous : sauf 1° qu'il est très-douteux que les Bas-Bretons descendent des Armoriques (voyez *Rev. crit.*, 1867, art. 178) ; 2° qu'il n'y a pas de Gaëls en Angleterre, mais seulement des Gallois, qui seuls sont proches parents des Bas-Bretons ; 3° que les Gaëls

---

(1) Que veut dire ce *jusqu'au nord* qui n'est pas précédé d'un point de départ, M. Gaston Paris aurait bien pu dire *depuis où*.

d'Écosse sont des Irlandais d'origine (voy. *Rev. crit.*, 1867, art. 81) et ne se confondent aucunement avec les Gallois et les Bas-Bretons. »

Vous êtes orfèvre, M. Josse..... *C'est la Revue critique* qui parle ainsi des Bretons ; mais cette publication n'est pas la seule Bible, le seul Évangile de l'histoire en notre siècle.

Si les Bretons semblent outragés à vos yeux, quand on leur donne des liens de parenté avec les anciens Armoriques et les modernes Gaëls d'Écosse, les vrais Bretons bretonnant se montrent beaucoup moins chatouilleux, et proclament, au contraire, très-catégoriquement leur étroite parenté avec ces deux peuples.

Et d'abord la Bretagne et l'Armorique se confondent complétement au point de vue géographique ; l'Armorique, d'après tous les anciens géographes, occupait la côte nord-ouest de la Gaule, depuis l'embouchure de la Seine jusqu'à celle de la Loire, et comprenait par conséquent toute la Bretagne actuelle (1). D'après le dictionnaire de Legonidec, *Breiz-veur* est la Grande-Bretagne, aujourd'hui Angleterre, *Breiz-vihan* ou *Breiz arwourik* est la petite Bretagne ou Bretagne armorique, et il traduit plus loin le mot *arvor* par *terre* ou *côte maritime* ; si bien que le mot *Arvor*, *Arworik*, *Armorique* est le surnom breton, donné à la Bretagne du rivage ou des côtes maritimes (2).

M. de Courson, qui a bien quelqu'autorité dans cette matière, réunit si bien la Bretagne et l'Armorique, les Bretons et les Armoricains, qu'il dit dans son *Histoire des Bretons,* t. I, p. 2.

« Par quelle communauté d'origine et de mœurs les Cimmériens tenaient-ils aux habitants de l'Armorique et aux Bretons insulaires ?... » Et plus loin : « Nous nous bornerons à chercher les origines des peuples qui habitèrent *l'Armorique* gauloise et les rivages de l'île de Bretagne (*ibid.*). »

« Parmi les tribus éparses, le long des rivages de l'Armorique, se trouvaient les *Britani*, qui, plus puissants que les autres peuples émigrés, donnèrent sans doute à l'île (la Grande-Bretagne) le nom de la cité d'où ils étaient sortis. (*ibid.*) »

M. de la Villemarqué n'établit pas avec moins d'évidence l'identité des Armoriques et des Bretons.

« S'il s'est conservé quelque part, en Gaule, des bardes et des

(1) La *Notitia imperii romani* plaçait même, sous le gouvernement du duc d'Armorique, toutes les provinces entre la Loire et les Pyrénées.

(2) Voir les mots *Breiz* et *Arvor*.

bardes en possession des traditions druidiques, dit-il, en citant les paroles de M. Ampère, ce n'a pu être que dans *l'Armorique*, dans cette province qui a formé, pendant plusieurs siècles, un État indépendant, et qui, malgré sa réunion à la France, est restée celtique et gauloise de physionomie, de costume et de langue, jusqu'à nos jours. » (Ampère, *Histoire littéraire de la France*, t. I, p. 78. — De la Villemarqué, *Poésie populaire*, t. I, p. 1.) — M. de la Villemarqué prouve avec la même évidence l'identité de race des Gallois, des Ecossais, des Irlandais et des Bretons.

« L'histoire de la Bretagne n'offre pas seule ce phénomène, poursuit-il en parlant du mépris des gens lettrés pour les anciens idiomes, il se rencontre dans celle des Gallois, des Irlandais, des montagnards d'Ecosse, qui ont été, à l'égard de l'Angleterre, dans les mêmes rapports nationaux que les *Armoricains* à l'égard de la France » (*ibid.* p. 11). Encore le mot armoricain employé pour breton.

« Tous les mots cités par les écrivains grecs ou latins, comme appartenant à la langue des bardes de la Gaule, ou de l'île de Bretagne, à commencer par leur nom lui-même, se retrouvent dans la bouche des poëtes modernes de la Bretagne française, du pays de Galles, de l'Irlande et de la Haute-Ecosse..... Les dictionnaires bretons, gallois, irlandais, gaëliques offrent une multitude de mots semblables, exprimant la même idée..... Enfin leur structure grammaticale présente des caractères fondamentaux identiques; donc la langue des poëtes modernes de la Bretagne, du pays de Galles, de l'Irlande et de la Haute-Ecosse, est au fond celle des anciens bardes. » (La Villemarqué, *ibid.*)

Il est difficile, ce nous semble, de réunir plus nettement les Bretons, les Gallois et les Gaëls dans une même race.

Si M. Edward, ainsi que nous l'avons dit, sépare les Gallois-Bretons et les Gaëls en deux familles, il les réunit dans la même souche celtique, et nous n'en demandons pas davantage (1).

Voilà ce me semble qui ne souffre pas de réplique : *Armoricains* et

(1) « Quant à la communauté de famille qui existe entre les langues gaëles et les langues bretonnes, elle commence, comme de raison, avec celle de la prononciation. Les langues gaëles et bretonnes ont en commun ce caractère remarquable, que toutes les consonnes muettes peuvent se convertir en aspirées; et ce caractère, dans sa généralité, non-seulement les réunit, mais les distingue de toutes les autres langues de l'Europe occidentale. » *Recherches sur les langues celtiques*, p. 76.

Bretons sont synonymes : Bretons, Gallois et Gaëls peuvent former deux groupes, mais ils sont de la même famille, de la famille gauloise. Si la *Revue critique* a développé la thèse contraire en 1867, son opinion n'est pas de nature à ébranler la mienne, quand je l'appuie sur des autorités de la valeur de celles que j'ai citées.

Quant à la phrase où je parle des *Gallois et des Gaëls d'Angleterre!* étais-je donc obligé de distinguer soigneusement l'Ecosse, patrie des Gaëls, de la Grande-Bretagne proprement dite, patrie des Gallois, dans un ouvrage sur *le Caractère français*, alors que je n'invoquais le souvenir de ces vieilles races que de la façon la plus sommaire? L'Angleterre et l'Ecosse ne sont-elles donc plus réunies sous le sceptre de la reine Victoria? L'auteur d'une histoire de l'Europe n'aurait-il plus le droit de dire que les Basques et les Cordouans habitent l'Espagne? serait-il tenu de spécifier que les premiers dépendent de la Navarre, les seconds de l'Andalousie?

Les mots gaulois que je retrouve dans les vocabulaires patois du midi de la France, n'obtiennent de votre part, monsieur, d'autre réfutation que la plaisanterie...... Les sourires ne furent jamais des raisons; les Français, plus que tous autres, ont eu de tous les temps grande moisson de saillies à lancer contre toutes les innovations du monde. Mais cette triste ressource de ceux qui n'ont pas d'arguments sérieux à produire n'a jamais empêché la vérité de faire son chemin. Vous me pardonneriez sans doute d'extraire des racines hébraïques ou chinoises de nos patois; vous seriez heureux, à coup sûr, de me voir répéter aveuglément les étymologies réjouissantes, les conclusions incroyables qu'on a trop souvent retirées de la filiation des patois et du latin.

Je devrais, pour être au niveau de votre école, monsieur, traduire, comme cet évêque de Bigorre, du dix-septième siècle : *le pouy de Lorda* (c'est-à-dire la montagne, le rocher de Lourdes) par *Puteus de Lorda*, le puits de Lourdes ; ou déclarer tout mot qui ne se prêterait pas à une interprétation latine ou grecque, entièrement inexplicable (1).

---

(1) C'est ce qui arrive à M. Genin, dans ses *Récréations philosophiques*, p. 368. Etant amené à chercher l'étymologie de *poix*, de *hurepoix*, de *mirepoix*, il se déclare incompétent. Je loue sa prudence; mais la recherche de cette étymologie, fort difficile pour un homme étranger aux patois du Midi, était la chose la plus simple du monde, pour celui qui ne partage pas cette ignorance. Les

Les amis de la vérité, ceux qui veulent se donner la peine de chercher la lumière, et qui la demandent à tous les points de l'horizon devraient se montrer plus circonspects sur la grave question des étymologies patoises. Avant de rire de ceux qui pensent que les patois ont une certaine ancienneté, les philologues français feraient sagement d'en apprendre quelques mots. Le plus simple bon sens leur conseille de ne pas se borner à connaître les dialectes de la Béotie, de la Sicile, de la Thessalie et de l'Étrurie, mais d'étudier aussi ceux de leur pays natal.

M. Edwards partage si peu votre ostracisme, monsieur, qu'il n'admet même pas l'origine exclusivement latine des mots désignant les objets du culte catholique. Il appelle l'attention des philologues sur les notions de Dieu, d'esprit, d'oraison, d'immortalité, d'autel, de temple, que tous les peuples ont eu avant leurs relations avec les romains ; s'il fait ces réserves en faveur des dialectes bretons et gaëls, pourquoi ne les ferions-nous pas en faveur des autres patois (1) ?

C'est là l'étude que nous supplions les philologues modernes de daigner entreprendre ; nous ne voulons nullement imposer nos opinions à ceux qui ne se sont pas mis à même de les apprécier ; mais nous espérons les faire partager à ceux qui en auront appris les éléments nécessaires.

La question des affinités des langues celtiques et des patois modernes est plus importante que votre fin de non-recevoir dédaigneuse ne le ferait supposer, et j'ai la certitude que mon appel sera bien accueilli par les savants d'Angleterre (2) et d'Allemagne, qui nous

---

terminaisons *foix* et *poix*, sont la traduction française, mais de pure fantaisie des noms patois *fouch pfouch*, variantes de *pouy*, *puy*, *puyo*, *puye*, montagne ; les seuls noms d'ailleurs, sous lesquels les paysans de l'Ariége, connaissent les villes dont nous avons fait *Foix* et *Mirepoix ; fouch* le pic, le rocher de *foix*, *mirepfouch*, mire la montagne, regarde la montagne, ou belle montagne.

(1) « Nous savons avec la dernière certitude, dit-il, que les Romains ont enseigné la religion chrétienne aux peuples que nous avons appelés celtiques ; s'ensuit-il que tous les mots employés par les Romains dans l'exposition de leur culte et de leurs dogmes, et qui se trouvent dans les deux langues, soient des emprunts que les Celtes aient faits au Romains ? » (p. 12.)

(2) Ne nous dites-vous pas, que : « le curieux Mémoire de M. le duc de Roussillon sur l'origine *scytho-cimmérienne de la langue romane* a paru à Londres en 1863, dans les *Transactions of the royal society of littérature.* » Il est vrai, que vous ajoutez avec douleur : « Comment cette société a pu éditer pareille chose, c'est ce qui semble difficile à comprendre. »

ont révélé tout ce qu'on pouvait attendre de l'étude des patois.

Au moyen âge tous les peuples de race celto-latine parlaient une langue à peu près commune, qu'on nomme romane, et qu'on devrait nommer celto-romane, car elle a ses plus fortes racines dans le gaulois.

Cette langue étendait ses rameaux en Espagne, en Italie, en Portugal, en Roumanie, surtout en Gaule. Or, n'est-il pas étrange qu'on ait cherché les éléments de la langue romane en Grèce, en Allemagne, en Phénicie, en Arabie, partout enfin, excepté dans la Gaule, son berceau?

La disparition complète des idiomes de la Gaule, soutenue par les linguistes, serait un fait inexplicable, tandis que leur conservation est prouvée par des faits innombrables, conformes à la logique élémentaire de l'histoire.

Les preuves de l'origine celtique des divers idiomes de la France furent inconnus des premiers philologues, qui s'occupèrent de régulariser la langue française, par la raison que ces idiomes ne possédaient pas alors de vocabulaires; nos grammairiens durent chercher forcément l'origine de la langue de Froissard et de Baïf dans le latin et dans le grec; ils ne connaissaient que ces deux langues et un peu d'hébreux.

Pus tard, lorsque M. Legonidec a reconstitué la langue bretonne, on a été obligé de reconnaître que les Gaulois avaient une langue particulière, qui n'était ni celle de Démosthènes, ni celle des Hébreux.

Lorsque Honorat a fait son *Dictionnaire provençal*, on a dû se dire que le breton n'était pas le seul dialecte de la vieille Gaule. M. Fauriel lui-même (1) reconnaissait que plus de trois milles mots provençaux n'avaient aucun rapport avec le latin et le grec, et M. Ampère découvrait dans les documents latins du dixième au douzième siècle des racines assez nombreuses d'une langue indigène inconnue (2).

Je le comprends à merveille, moi, c'est que les savants anglais ont la patience de chercher, d'explorer, d'étudier avant de conclure; ils ne se hâtent pas de traiter d'absurde un système, sans se donner la peine de savoir ce qu'il est. Je n'accepte pas sans réserve, bien s'en faut, les étymologies de M. le duc de Roussillon, je trouve qu'il n'apporte pas tout le sens critique désirable dans ses interprétations et décompositions de mots; mais est-ce une raison pour le condamner sans appel et avant de l'avoir entendu?

(1) Fauriel, *Littérature provençale.*

(2) Ampère, *Histoire littéraire de la France.*

Aujourd'hui que M. Jaubert a fait son excellent glossaire du centre de la France; que le Limousin, la Franche-Conté, le pays Wallon, l'Austrasie, le Haut-Maine, le Castrais, la Gascogne, possèdent des vocabulaires plus ou moins complets, les doutes prennent des proportions plus considérables.

Si quelques hommes, trop attachés à l'ancien système, persistent à donner aux langues romanes une origine exclusivement grecque et latine, d'autres, et ils commencent à être nombreux, se disent, avec M. Ampère, qu'il pourrait bien y avoir dans le français et dans le roman autre chose que des débris de ces deux langues.

Les Gaulois avaient incontestablement un idiome. Il put être légèrement modifié par la domination des Romains; mais le fond, la grande majorité des mots, ne purent inopinément se fondre sous l'influence de conquérants qui modifièrent la civilisation des villes, mais qui laissèrent intacte celle des habitants des champs, c'est-à-dire des quatre cinquièmes de la population. C'est donc chez les descendants directs des cultivateurs et des bergers gaulois, dans les patois de la population rurale, que nous devons retrouver les précieux débris des langues de la Gaule.

La conservation des vieilles langues indigènes, dans les patois des lieux où elles furent parlées, est un principe que la logique historique suffirait à établir. Il se trouve confirmé par les phénomènes que nous présentent l'Écosse, l'Irlande, l'Angleterre, le pays basque, l'Asie-Mineure, et une foule d'autres points du globe, où les langues primitives ont résisté à toutes les innovations. Pourquoi notre pays offrirait-il, à cet égard, une exception que rien ne peut expliquer?

Pas de précipitation, pas de surprise. Que tous les amis de la vérité viennent nous appuyer ou nous contredire, la lice est ouverte, le sujet digne de la plus sérieuse attention. C'est d'une discussion sincère et approfondie que sortira la lumière, et non point de votre conclusion, monsieur, qui tendrait à déclarer, à la pointe d'un épigramme, cette question indigne de tout examen... Et pourquoi ce suprême dédain? Pour deux fautes de typographie, que je regrette tout le premier. L'une a laissé se glisser un nom d'ouvrage, le *Myvyrian* d'Owen, dans l'énumération de quelques noms d'auteurs; la seconde a fait écrire un autre nom d'ouvrage en caractères romains au lieu de caractères italiques; et, là-dessus, vingt lignes de critique dans un article où vous n'avez pas trouvé un mot à dire sur le fond même du sujet.

Mais, monsieur, ces négligences typographiques se glissent dans

les œuvres les plus consciencieuses ; on les répare par un *erratum;* car elles n'exercent pas la plus légère influence sur une opinion, sur une idée quelconque. J'ai fait mieux que de les corriger, je les ai fait disparaître du texte même.

« Après ces échantillons, dites-vous, il est peut-être inutile d'aller plus loin. Nous nous dispenserons, du moins, dorénavant, de commenter les citations. »

C'est cela ! Vous vous contenterez de condamner sans daigner donner des preuves du crime, et vous tiendrez bien votre promesse.

Page 75, dites-vous : « Un moyen de se préparer au combat, qui n'appartient qu'à cette race (gauloise), c'est de chanter.....» Que répondre à cette accusation laconique? J'ai affirmé avec l'appui de Plutarque, de Tite-Live, de bien d'autres. Vous démentez sans alléguer le plus léger motif. Je ne puis que renvoyer au passage incriminé lui-même, conclusion longuement motivée du chapitre v et des notes qui le complètent (tome I, pages 70 à 81). — Page 134, « le mot *ambra,* qui était, suivant M. C. M., le cri de guerre des Ambrons, ne serait-il pas le même que l'espagnol *hombre ?* »

Quelques historiens, M. Aimé Martin, entre autres, écrivent *amhra,* au lieu d'Ambra (*Histoire de France,* tome I, page 122). Cependant de l'avis de tous, *Ambra* ou *Amhra,* était le cri de guerre des Ambrons. Dans notre opinion qui suit, ce nous semble, des lois assez logiques, *Ambra* était le nom de la tribu, de la peuplade (1). Si vous écrivez *Ambrons*, n'est-il pas naturel d'écrire *Ambra?* voilà pourquoi nous avons osé substituer une consonne à une autre, un *b* à un *h*.

Quant aux rapprochements que nous avons établis dans une simple note, entre l'*ambra* des *ambrons,* et l'*hombre* des Espagnols, permettez-moi de rappeller la signification du mot *hombre.* D'après le dictionnaire castillan, ce mot implique une idée remarquable de fierté, de force et d'audace. *Hacerce hombre*, se faire homme signifie devenir résolu ; *hombrear* signifie faire acte viril, donner témoignagne de force, se montrer égal ou supérieur à tout autre ; soutenir avec les épaules, car, chose remarquable ! *Hombro* épaule, semble résumer tout l'homme. Ces témoignages ne nous conduisaient-ils pas

---

(1) Les cris de guerre au moyen âge n'étaient-ils pas généralement ceux de la nation, de la ville, de la province pour laquelle on combattait : *Toulouse, Toulouse*, était celui des Provençaux du temps de la guerre des Albigeois, *Bourgogne* et *Armagnac,* ceux des deux grands partis du quinzième siècle.

à comparer le cri *ambra* à l'espagnol *hombre?* N'est-il pas naturel de penser que le premier cri était pour les *Ambrons* une expression de fierté, de provocation, d'assurance, comme le second l'est encore pour nos voisins d'Outre-Pyrénées ?

Sous le bon règne de l'inquisition, quand un livre était accusé d'hérésie, les docteurs chargés de le refuter et de le poursuivre prenaient du moins la peine d'énumérer les propositions erronées et les propositions hérétiques ; il n'était pas de livre tellement abominable qui ne renfermât à travers une centaine d'erreurs quelques idées innocentes ou justes. Vous avez singulièrement simplifié cette procédure, monsieur. Sous le règne de votre critique, pas un mot, pas un simple mot ne trouve grâce devant vous ; autant de phrases, autant de fautes grosses comme des montagnes ; vous n'avez pas à chercher, vous marquez tout à l'encre rouge.

Si j'ose dire, p. 215, qu'il reste à peu près établi que Pétrone vécut au troisième siècle ; vite, une grosse marque couleur de feu.

Vous auriez peut-être bien fait, avant de me condamner ainsi, de lire la dissertation parfaitement raisonnée, que M. de Guerle, censeur au collége Louis-le-Grand, a placée en tête de la traduction de son homonyme Heguin de Guerle. Je vous conseille de la consulter, monsieur, et j'ai l'espoir, qu'après avoir comme lui repoussé l'opinion de ceux qui font vivre l'auteur du *Satiricon* sous Néron, l'opinion de Henri Vallois, de Bourdelot, de Jean Leclerc, de Giraldi, qui lui donnent pour contemporains Marc-Aurèle, Constantin ou Julien, vous trouverez que la plus raisonnable, la plus conforme à l'histoire est celle qui le fait vivre du temps de Longin, ministre de Zénobie, mis à mort en 273. A moins, toutefois, que vous ne preniez chaudement le parti de ceux qui l'ont confondu avec un évêque de Bologne, mort au cinquième siècle, et plus tard canonisé (de Guerle, *Recherches sur Pétrone*, p. 17).

Il paraît qu'à la p. 310, j'ai tenu un langage fort séditieux ; j'ai osé dire : « Bien que ce poëme (les Niebelungen), dont le caractère est plus rêveur que violent, retrace la lutte de la famille Niebelungen contre Etzel, et qu'il soit composé de chants primitifs remontant à cette époque, le texte que nous possédons n'est que du treizième siècle. Il eut pour auteur Henri d'Ofterdingen. »

Ce n'est pas le seul sacrilége commis contre *Les Niebelungen*, « ailleurs, tome II, p. 324, ajoutez-vous en note, je dis : qu'ils furent réunis en corps de poëme dans le cours du neuvième siècle. ».

Oui, monsieur, et j'ai le malheur de m'obstiner dans ces opinions. *Les Niebelungen*, arrangés en poëme au neuvième siècle, étaient formés, en grande partie, de chants nationaux, remontant à des âges antérieurs. Ce qui n'empêcha pas Henri d'Ofterdingen de les rédiger plus tard tels qu'ils sont aujourd'hui.

Ce n'est pas ma faute si vous ignorez ces points élémentaires de la formation de la poésie germanique. M. Loeve-Weimar, qui s'y entendait assez bien, dit dans son *Histoire de la littérature allemande*. « Un essai plus remarquable et plus intéressant pour l'histoire des lettres se retrouve vers le commencement du huitième siècle, dans un fragment d'un vieux poëme de chevalerie que les philologues allemands regardent comme l'ouvrage d'un écrivain de la Basse-Saxe, qui s'essayait à écrire dans le langage des Francs ; ce fragment curieux renferme évidemment le germe des idées qui *produisirent, dans le siècle suivant, le fameux chant des Niebelungen* (1) ; on y retrouve les noms d'Hildebrand et de Théodoric, qui se présentent si souvent dans ce dernier ouvrage... Il est permis de conclure de ces analogies qu'une longue chaîne de traditions *lie les légendes du neuvième siècle à celle des âges plus éloignés*, que Charlemagne fit recueillir, et qui malheureusement ne sont pas venues jusqu'à nous (p. 12). M. Ampère ajoute, tome III, p. 40 : « Les chants (recueillis par Charlemagne) contenaient probablement les traditions épiques des peuples germains dont un débris nous est resté dans *Les Niebelungen.* » M. Demogeot dans son *Histoire de la littérature française* émet la même opinion. « Il ne dédaigna pas, dit-il, en parlant de Charlemagne, les poésies nationales de la Germanie, ces vieux chants héroïques, dont *Ledda* et *Les Niebelungen* nous conservent les débris (p. 41). Vient enfin M. Francis Riaux, qui nous dit dans la préface de la traduction des *Niebelungen* par Mme Moreau de la Meltière : Les éléments mythologiques des *Niebelungen* « ont dû exister, d'abord séparément à différentes époques, dans différents pays, sous la forme, sans doute, de poésies populaires ; sous celle, si l'on veut de ces ballades dont est si richement ornée la mémoire des peuples de l'Allemagne du Nord. Le temps aura ensuite rapproché, en les mêlant, tous ces éléments, et le poëme aura reçu enfin d'un minnessinger sa forme actuelle, et l'unité de composition qui y est si saillante...... »

---

(1) Le siècle qui suit le huitième siècle est bien le neuvième, si je ne me trompe...

Les chants « qui se rapportent à Siegfried et à la Walkirie, à toute la mythologie du Nord, ont dû être composés primitivement dans le *Nordmannique* ou *Altnordisch*, langue de *Ledda*, qui était parlé dans la Scandinavie aux huitième, neuvième et dixième siècles ; aussi comme Eginhard parle de chants germains qui avaient été recueillis par l'ordre de Charlemagne, M. Zenne pensait que ces chants étaient, peut-être, ceux de *Ledda* et des *Niebelungen.* »

Suivant d'autres critiques « ce seraient plusieurs minnessingers de la période des bardes ou poëtes souabes, qui auraient rajeuni et rassemblé en corps d'ouvrage les traditions des *Niebelungen.* On sait, qu'en effet, sous les empereurs de la maison Hohenstauffen, parurent les chants de plus de trois cents poëtes ; et le poëme des *Niebelungen* a été attribué, entre autres, à Henri d'Ofterdingen (1223) duconcours poétique de Wartbourg » (préface page 38 à 42).

Telle est l'opinion que je me suis formée dans mon ignorance ; mais vous aimez la nouveauté en littérature, comme *le Médecin malgré lui* l'aimait en médecine, et « vous aurez changé tout cela (1). »

Ce n'est pas d'ailleurs le poëme des *Niebelungen*, dont j'ai présenté le *caractère plus rêveur que violent.* Vous avez parfaitement mal lu, monsieur, c'est au peuple de la Germanie que j'ai attribué cette disposition d'esprit.

« Les *Niebelungen*, ai-je dit, poëme national des Germains, n'ont rien de religieux : simple récit de mœurs et d'aventures, ils nous donnent la preuve que du temps d'Attila, *ces peuples* commençaient à suivre certaines impulsions galantes et chevaleresques ; *leur* caractère était plus rêveur que violent, les actions romanesques *avaient pour eux* (2) plus de charmes que le bruit du carnage et la vue des supplices (3) » (p. 310).

---

(1) Pourquoi certains chants des *Niebelungen*, ne remonteraient-ils pas à Attila? Les Huns avaient des chants épiques. Priscus nous racontant un festin de leur roi, nous dit que : « Vers le soir, les flambeaux ayant été allumés, on vit entrer deux poëtes qui chantèrent en langue hunnique devant Attila, des vers de leur composition, destinés à célébrer ses vertus guerrières et ses victoires : leurs chants excitèrent dans l'auditoire des transports qui allaient jusqu'au délire, les yeux étincelaient, les visages prenaient un aspect terrible, beaucoup pleuraient ; larmes de désir chez les jeunes gens, larmes de regrets chez les vieillards. » Priscus, ex leg. p. 67, THIERRY, *Histoire d'Attila*, t. Ier, p. 108.

(2) Pour ces peuples évidemment et non pour ces poëmes.

(3) Les *Niebelungen*, eux-mêmes, portent des traces si évidentes de la ré-

Si je me suis permis, page 370, l'innocente observation suivante : « Baron vient de Bar, montagne, homme de la montagne » encore une marque à l'encre rouge, en marge de cette note, car c'est une simple note, s'il vous plaît ; et comme elle avait quatre lignes, elle vous a paru trop longue, et l'avez réduite à une, ce qui la rend si incomplète, qu'elle présente un sens tout opposé à celui qu'elle a dans l'ouvrage. Votre « Baron, homme de la montagne » a l'air d'un paysan, d'un berger, tandis que, j'ai soigneusement ajouté : « Baron, de Bar, montagne ; *les habitations des chefs gaulois*, à la fin de l'Empire, étaient généralement placées sur des hauteurs, disposées en forme de camp, afin de mieux résister aux attaques extérieures...» Vous voyez, monsieur, que ces trois lignes lient la pensée *de chef* à celle de *baron*.

Le mot *Bar* a reçu bien des explications. En basse latinité *baro*, *barus* signifiaient simplement *homme* et même *mari* (Dézobry, *Dictionnaire général d'histoire*). Les historiens qui attribuent à la féodalité une origine exclusivement germanique donnent *Baron*, comme un mot allemand ; mais à côté des germanisans, existent aussi les historiens, qui font venir la féodalité de la Gaule autant que des pays d'Outre-Rhin ; notamment, M. de Courson, dans son excellent travail sur la Bretagne. Je suis de cette école ; et comme le mot *Bar* signifie, en breton, *sommet*, *cime*, *comble*, *faîte : barron ar menez :* le sommet de la montagne ; je me suis permis de rattacher ce titre féodal à l'étymologie que vous incriminez, sans vous donner d'ailleurs la peine d'appuyer l'accusation par une preuve, une citation quelconque. Ce système extrêment commode vous permet de condamner du même coup les quatre lignes ou je dis : (page 412) « Aux moines gallo-romains l'architecture romane ; aux charpentiers germains, l'architecture ogivale ; les Goths se montrérent probablement les plus habiles dans les travaux de ce genre, ils laissèrent leur nom au style gothique. » Dans la centaine d'explications qu'on a données de l'origine de l'*architecture gothique*, pas une n'a paru complétement satisfaisante ; qu'on

---

verie, de la mélancolie transrhénane, que M. Octave Dassailly dans son *Histoire des minnessinger* ou chevaliers poëtes, fait remonter le règne de l'amour sentimental et de la galanterie au poëme des *Niebelungen* ; il en trouve une preuve incontestable dans les touchants adieux de Sigefroid (voir la préface, p. 8), nous prions d'ailleurs de parcourir l'analyse que nous avons donné de ce poëme, *Histoire de l'esprit français*, t. II, p. 333 à 336.

en indique donc une plus simple, plus naturelle que celle-ci : que l'on compare mes six pages de dissertations (1) appuyées de notes sur l'état de l'architecture, sous les Mérovingiens, avec les accusations de votre critique sans preuves ; j'accepte d'avance l'arrêt qui sera porté sur nous.

Ce qui fait honneur à votre courage, monsieur, et vous donne des droits certains à une couronne civique, c'est votre persévérance à faire une guerre sans repos à un ouvrage qui vous inspire tant de dégoût...

« On pourrait croire, poursuivez-vous, avec une urbanité qu'égale seule votre assurance, qu'il y a moins de fautes dans le second volume, consacré à une époque déjà plus éclairée pour nous ; il n'en est rien. L'auteur continue à parler de tout sans avoir rien étudié. Si une prétendue tentative de Charlemagne pour germaniser la Gaule du Midi a échoué ; si entre autres la scolastique, science allemande (page 20 à 26, etc.) n'a pu réussir dans cette région, c'est que les Gaulois n'avaient de prédilection que « pour la philosophie lucide et pratique de la Grèce (p. 27). »

Vous êtes parfaitement libre, monsieur, d'avoir une opinion différente ; vous me permettrez de croire, cependant, que celui qui ne s'en tiendra pas à vos assertions, et qui voudra lire, non-seulement mon chapitre premier, t. II, mais les œuvres de Sidoine Apollinaire, la *Vie de Charles*, par Eginhard, et l'excellente *Histoire de la philosophie scolastique*, par R. Haureau, comprendra la thèse que j'ai développée, et sera bien tenté de ne pas la considérer comme une divagation. S'il ajoute à ces lectures celle de la *Chronique de Saint-Gall*, des *Acta sanctorum Ordinis benedictini*, *seculum* V, p. 21, l'histoire de *La poésie latine* au moyen âge, de M. Léon Gauthier, il sera comme moi persuadé que le moine de Saint-Gall, ainsi que je l'ai dit, représente, à la fin du neuvième siècle, « la persistance du caractère, du style et du génie gaulois ; qu'il est un des philosophes les plus finement observateurs, les plus sensément satiriques de la période carlovingienne » ; il ne doutera pas enfin que le monastère de Saint-Gall « était incontestablement peuplé et dirigé par des religieux gaulois » (p. 68-70-89).

Est-ce ma faute, monsieur, si vous ignorez tous les faits, tous les documents sur lesquels j'appuie ces opinions. Ne sont-elles pas la conséquence logique de l'établissement d'anciennes tribus gauloises

(1) Page 412 à 415.

dans la Haute-Italie, dans le pays des Grisons, dans la vallée du Danube, ainsi que je le prouve, de la mânière la plus irréfutable, dans mon premier volume, en donnant à l'appui des citations des principaux historiens de l'antiquité ?

C'est là une des thèses fondamentales de mon livre ; discutez-la, tâchez de la convaincre d'erreur, si vous pouvez, c'est votre droit ; mais ne taxez pas d'acte de légèreté des dissertations consciencieusement discutées, dans un ouvrage de 1500 pages et appuyées de preuves sans nombre.

« Que n'ignore pas M. Cénac Moncaut, vous écriez-vous superbement. Il ignore que la Chanson des Albigeois est l'œuvre de deux auteurs ; il ignore qu'on possède l'original français du *Ferabras* provençal. »

Vous ignorez donc vous-même, monsieur, que si M. Meyer a inventé l'idée paradoxale de la création de la Chanson albigeoise par deux auteurs, M. Fauriel (préface de la *Cansos*), M. Schmidt, (*Histoire des Albigeois*), M. Francisque Michel (préface de la *Guerre de Navarre*), ont tous admis l'opinion de l'unité de conception de la Chanson de la croisade albigeoise ?.... En face de cette divergence et après avoir profondément étudié moi-même le texte de la *Cansos*, n'étais-je pas libre d'adopter la thèse qui m'a paru la plus naturelle, la plus logique, la plus conforme à l'histoire (1) ?

Quant à l'original français du *Ferabras*, que vous m'accusez de ne pas connaître ; il est difficile, monsieur, de lire aussi mal l'ouvrage que l'on critique, ou de travestir à ce point ce qu'il renferme..... Eh quoi ! j'écris, (t. II, p. 450) : « Nul poëme roman ne porte des traces plus frappantes de l'influence des trouvères que celui de *Ferabras*. On ne saurait y voir que l'imitation servile d'une *chanson de gestes*, fastidieuse et détestable ; » et vous dites que j'ignore l'existence du manuscrit français du *Ferabras* ».... Et d'ailleurs cette ignorance prétendue du *Ferabras* de langue Douil, n'aurait de portée que dans le cas où, faute d'études suffisantes de la matière, j'aurais soutenu l'opinion erronée de l'origine provençale, non-seulement de ce poëme, mais de la poésie épique en France ; or, j'ai affirmé le contraire lon-

---

(1) Depuis la publication de la critique de M. Gaston Paris, j'ai fait paraître à la librairie Baudry, rue Dauphine, 16, une *Lettre à M. Meyer*, qui réfute, dans 40 pages de dissertations et de notes à l'appui, l'opinion de ce dernier.

guement et dans les termes les plus catégoriques, durant le cours du second volume (1).

Vous ne croyez pas à l'existence des cours d'amour, monsieur, et vous rejetez, comme absurde, tout ce qui a été dit sur elles.....

Que je suis coupable de ne pas admettre une condamnation aussi radicale !... Les cours d'amour ont pour elles la tradition la plus ancienne et la plus universelle; toutes les histoires de troubadours, depuis celle de Nostradamus et de Crescenbeni jusqu'à celle que publia Durand, en 1774 (2), jusqu'à l'histoire de la poésie provençale de Fauriel, et j'hésite à considérer tout cela comme de pures rapsodies.....

Votre indignation ne viendrait-elle pas d'une interprétation exagérée du livre de M. Diez? Ce savant critique a voulu réduire le rôle des cours d'amour à de simples arbitrages de galanteries, tels qu'on aurait pu en organiser à l'hôtel de Rambouillet, ou chez Mme de Scuderi..... Mais, par grâce ! qui pourrait prétendre que les cours d'amour furent des tribunaux régulièrement institués par des rois ou des comtes, ayant autorité souveraine ; que leurs membres, inamovibles et à vie, étaient recrutés par ordonnance royale, et que leurs arrêts avaient force de loi, avec sanction pénale, appliquée par les sergents et les exécuteurs des hautes-œuvres ? Rien de tout cela ne se trouve dans mon *Histoire du Caractère et de l'Esprit français !*... Que ces tribunaux de galanterie fussent installés pour huit jours, pour un mois ou pour

(1) Notamment, lorsque j'ai dit, p. 245 : « M. Fauriel s'efforce de faire admettre une étrange erreur : il a prétendu que la Provence avait été le berceau de l'épopée bretonne et carlovingienne, qui serait venue toute conçue, toute formée, des bords du Gard et de la Durance sur ceux de la Loire et de la Meuse. La prétention du célèbre critique, est véritablement singulière... Eh quoi ! les *Romans de la Table-Ronde* et les *Chansons de Gestes*, sont écrits en langue douil; pendant qu'ils florissent dans le nord-ouest, le midi de la Gaule ne produit pas un seul poëme épique. Les œuvres de longue-haleine sont diamétralement opposées à la nature de la poésie, à l'esprit fin, délicat, incisif des troubadours, et l'historien de ces troubadours s'appuie sur les allégations les plus futiles, sur les rapprochements de textes les plus contestables, pour soutenir que le poëme du moyen âge naquit dans la région où il fut si longtemps inconnu... Nous persistons à dire que le roman chevaleresque fut complétement inusité dans la région des *tensons* et des *aubades*, avant le treizième siècle, époque à laquelle nous le montrerons pénétrant au midi de la Loire à la suite des Français de Simon de Montfort, » t. II, p. 245.

(2) Elle est en trois volumes et sans nom d'auteur.

une année, peu importe; je n'ai eu à les considérer qu'à titre de pouvoir littéraire et moral, et je maintiens que leur influence ne fut pas moins importante, malgré leur vice de forme et l'absence de toute charte de création.

Je les tiens pour des institutions éphémères, créées par la mode et l'esprit de galanterie, dans le but de donner plus de relief à de simples jeux d'esprit et de sentiment. On fit longtemps un *roi de la Basoche*, nous faisons encore des *rois de la Fève* et des présidents du caveau... Les juges d'amour avaient quelque chose de mieux organisé, de plus durable sans doute; mais ils procédaient du même désir de se distraire, et nullement de la réglementation officielle des droits et des devoirs des soupirants... C'est dans ces limites que les historiens des troubadours eux-mêmes les ont présentés : témoins les plaisanteries souvent burlesques, dont ils ont entouré les arrêts des juges d'amour; témoin la teinte facétieuse dont Martial d'Auvergne accompagne le *droit coutumier* de cette jurisprudence non écrite.

J'ai commis un péché bien plus grave que celui de parler des cours d'amour, même réduites au rôle littéraire et moral que je viens de définir; j'ai osé croire à l'ancienneté du chant basque d'*Altabiscar*, malgré les conclusions contraires du critique lectourois, M. Bladé.

Oui, je crois, mais *sous certaines réserves*, à l'authenticité et à l'ancienneté du chant d'*Altabiscar*. Mon opinion à cet égard vient d'autant moins de l'ignorance de l'opinion de M. Bladé, que ce paléographe, mon compatriote, m'avait fait connaître les conclusions de son travail avant sa publication.

Mais M. Bladé est un ami trop ardent de la discussion et un athlète trop disposé à combattre sans relâche pour que sa longue dissertation pût ébranler une manière de voir que je n'ai adoptée qu'après l'avoir sérieusement étudiée.

M. Bladé a trop radicalement contesté, non-seulement l'*Altabiscar cantua*, mais le *chant de Lelo* publié sous le patronage de M. Humbold et de M. Fauriel pour que je ne me sois pas tenu en garde contre sa facile méthode de tout nier, à l'aide de ces querelles de mots, de ces dissections de syllabes qui servent à battre en brèche tout ce qu'on désire ne pas laisser debout.

J'ai fait ma contre-enquête aussi, et je possède des jalons qui me permettent de justifier, dans les termes les plus affirmatifs, M. Garay de Montglave de l'accusation de faux qu'on a portée contre lui... Je tiens des personnes les plus honorables, de celles dont le nom et la

position sociale commandent le plus de respect, qu'il y a plus de soixante ans, elles furent bercées par leur nourrice au son de l'*Altabiscar cantua*, au son de la fameuse énumération ascendante et descendante du moins... Je tiens aussi de M. Bordachar, chef d'institution à Mauléon, que si l'*Altabiscar* n'est pas tout entier d'une haute antiquité, il remonterait du moins, tel que nous l'avons aujourd'hui, à une centaine d'années, époque où il aurait été *arrangé*, un peu gâté, si vous aimez mieux, par un poëte gentilhomme du pays de Soule.

Mes investigations n'ont pu jusqu'à ce jour remonter au delà. Comme l'amour de la vérité fut et sera toujours le but suprême de mes recherches, je ne céderai jamais à l'opiniâtre orgueil de vouloir que tout ce que j'ai dit ou écrit, soit à l'abri de toute controverse. Je serais donc très-disposé à reconnaître l'erreur que j'aurais pu commettre au sujet de l'antiquité de l'*Altabiscar*, si elle me devenait évidente; d'autant mieux que je l'aurais commise à la suite de M. Chaho, de M. Francisque Michel (1) et de M. Henri Martin.

Mais les théories philologiques de M. Bladé sont peu propres à produire ce résultat; car elles sont entachées d'une erreur originelle qu'il finira certainement par reconnaître lui-même. La question est assez grave pour que nous lui donnions quelque développement.

Après avoir établi, ce qui était peut-être inutile, l'existence du basque dans le onzième siècle, M. Bladé ajoute : « Mais cet idiome était-il, à cette époque, celui d'aujourd'hui? Est-il demeuré toujours identique à lui-même, comme syntaxe et comme lexique; à ce point que, sauf quelques archaïsmes et détails de mœurs et d'histoire, un homme des pays basques puisse comprendre aujourd'hui le chant des *Cantabres*, et le chant d'*Altabiscar*, dont le premier aurait deux mille, et le second, mille ans de date? Ce serait-là certainement un phénomène *inouï* et si contraire à toutes les lois philologiques, que l'obligation de le prouver retomberait tout entière à la charge de ceux qui affirmeraient son existence... »

---

(1) « Je crois pourtant à l'antiquité du chant d'*Altabiscar*, dit-il, mais en me fondant sur le sentiment général de la pièce, que distingue, entre toutes, sa double énumération de guerriers si originale, et d'un si puissant effet. Il est encore un point sur lequel s'appuie ma croyance, c'est le nom de *Carlomano*, donné au roi frank. Tout porte à croire que tel était, ou peu s'en faut, celui par lequel on désignait de son vivant Charlemagne, qui n'a été appelé d'abord Carolus-Magnus, que par une traduction matérielle du nom de Carloman. » *Le Pays basque*, p. 232.

Nous acceptons parfaitement cette charge... M. Bladé oublie donc que le phénomène de la persistance des langues, loin d'être un fait *inouï* est, au contraire, la conséquence des lois philologiques les plus universelles. Veut-il me permettre de lui rappeler ces lois?

Il n'existe pas d'effets sans causes, pas plus dans le monde moral que dans le monde physique. Tout *idiome*, remarquez bien que je prends les langues à leur origine; tout *idiome élémentaire*, une fois formé, demeure le même, jusqu'à ce qu'un élément nouveau se mêle à lui, ou que le développement de la civilisation amène l'ère des grammairiens et des poëtes qui élèvent rationnellement l'idiome primitif au rang de langue littéraire et raisonnée... Toute langue littéraire et raisonnée, parvenue à sa constitution normale, reprend une nouvelle immobilité relative, jusqu'à ce qu'une autre révolution, celle de la décadence de la nation, sa conquête ou son absorption par une autre, fasse retomber la langue du rang de langue littéraire au rang d'idiome, de patois.

M. de Rémusat (Abel) dans son remarquable travail a posé en principe que les langues ne s'altèrent réellement que par mélange: « Les choses restant dans cet état, c'est-à-dire les hommes restant stationnaires au même degré de culture morale, et continuant d'être sans communication avec les autres peuples de l'univers, la langue s'altèrera, sans doute, car tout ce qui est humain s'altère... mais les modifications qu'éprouvera cette langue, toujours supposée exempte d'influence étrangère quelconque, seront rares, lentes, presque insensibles... »

Ainsi M. Bladé avance un principe combattu par les linguistes les plus célèbres. Les langues ne portent pas en elles-mêmes l'élément de leur altération, de leur décomposition, elles le reçoivent de l'extérieur. Ce serait donc à M. Bladé à établir pour quelles causes le basque d'il y a mille, deux mille ans, ne serait plus intelligible pour les Basques du dix-neuvième siècle.

Mais il ne suffit pas plus à moi qu'à lui, de poser une loi générale; il s'agit d'en faire l'application et de la prouver par des faits, et en l'absence de faits par l'opinion générale. Quand les races grecques furent sorties de l'état sauvage et barbare après on ne sait combien de siècles, la langue littéraire se régularisa sous l'action de la civilisation, et la Grèce eut Orphée, Hésiode, Homère : cela remonte au huitième ou au dixième siècle avant Jésus-Christ. Or cette langue une fois formée, se maintint intacte, presque immuable, sous le rapport de

la syntaxe et du lexique, jusqu'aux auteurs de la décadence grecque jusqu'à Athénée (trois siècles après Jésus-Christ), jusqu'à Musée le grammairien, jusqu'à Agathias, et l'on était alors à la fin du sixième siècle de notre ère. Le règne de la langue littéraire grecque avait duré 1600 ans. Les écoliers d'Alexandrie, les beaux esprits de Constantinople, lisaient Orphée et Homère, aussi couramment, sans aucun doute, qu'ils lisaient saint Basile et Longus.

Mais l'empire grec sombre dans une profonde décadence littéraire et morale, il disparaît sous les coups des premiers croisés et le grec retombe au rang de langue dégénérée; il devient le grec moderne; encore cet idiome, tout dégénéré qu'il est, n'a-t-il pas moins de dix siècles d'existence.

Le même phénomène s'est produit dans la langue latine: l'*idiome* latin a duré depuis l'origine de Rome, tout au moins, avec les chants arvales et les lois des Douze Tables pour monuments, jusqu'à l'époque du dramaturge Ennius et de Caton l'Ancien (III[e] siècle avant notre ère).

La langue latine littéraire et savante a régné sans ébranlement, sans modification, depuis cette époque jusqu'à Stace et Silius Italicus; nous pouvons même ajouter jusqu'à Ausone et Rutilius; on était alors au cinquième siècle de notre ère. Le grec classique a donc vécu 1,600 ans, le grec de la décadence 1,000, l'idiome latin primitif 500 ans, la langue latine savante 800, la basse latinité 1,000 ans (de Rutilius à François I[er]). Et vous ne voudriez pas que le basque ait pu demeurer à peu près intact pendant 1,800 ans, lui qui n'a eu de relations avec aucune autre langue; lui qui s'est tenu tellement éloigné de tout frottement extérieur, qu'on a de la peine à y découvrir, de nos jours, une cinquantaine de mots latins et une centaine de mots castillans! Mais cette persistance est la loi inévitable, au contraire, de toute langue qui n'a jamais subi, ni les révolutions de la législation grammaticale et littéraire, ni celle de la décadence, et qui, vivant dans un milieu toujours le même, dans un état de civilisation toujours le même, dans un isolement à l'égard des autres peuples toujours le même, a dû nécessairement conserver une immobilité à peu près complète.

S'il est deux peuples en Europe qui puissent être l'objet d'une comparaison, sous ce rapport, c'est assurément le peuple breton et le peuple basque. Or, M. de Courson a établi, dans l'*Essai sur l'histoire et la langue de la Bretagne armoricaine*, Paris, 1840:

1° Que le gallois, le cornique, l'armoricain offrent des règles iden-

tiques, et appartenaient, par conséquent, à la langue primitive, telle du moins qu'on la parlait au moment de la division de ces trois peuplades, (c'est-à-dire vers le milieu du Ve siècle);

2° Que le cornique était, en mourant, ce que Girard de Cambrie (auteur du XVIe siècle) l'avait trouvé de son temps, c'est-à-dire identique à l'armoricain;

3° Que ce dernier dialecte s'est conservé, grâce à l'isolement où ont vécu les Bretons, dans un état de pureté qui nous autorise à adopter le sentiment de Girard, rapporté plus haut: *Magis tamen antiquo linguæ britannicæ idiomati, ut arbitror, appropriata.*

On le voit donc, les témoignages historiques, comme les recherches philologiques, s'accordent pour démontrer que la langue actuelle de l'Armorique reproduit l'ancien idiome de nos ancêtres, et qu'elle est un dialecte de la langue des Gaulois, dont la parenté avec les Bretons a été clairement établie dans la section précédente » (*Ibid.* à 17).

On peut voir, page 15, la citation de fragments écrits du XIIe, XIe, Xe, IXe, VIIIe, VIIe, VIe et Ve siècles, qui établissent cette persistance, cette identité de la langue bretonne (de Courson, *Histoire des Bretons*, t. Ier).

M. Edward ajoute, dans ses *Recherches sur les langues celtiques:* « A une époque très-reculée, la partie occidentale de l'Europe, depuis la côte gauloise de la Méditerrannée jusqu'aux extrémités de la Grande-Bretagne, était occupée par les Gaëls, c'est-à-dire un peuple parlant une langue ou des idiomes *semblables à ceux que l'on parle actuellement* dans l'extrémité septentrionale de cette même région: le Gaël, et portant le même nom. » (P. 78.)

Or, cette époque reculée remonterait à près de 1,000 ans avant la fondation de Rome. Voilà donc le gaël d'Ecosse et d'Irlande qui serait parlé, comme aujourd'hui, à de très-légères variantes près, depuis 3,300 ans.

Les preuves directes de la conservation de l'ancien basque ibérien ne sont pas moins concluantes. Et d'abord, le nom des fleuves, des rochers, des fontaines, de tous les objets de la nature, ceux des villes, des montagnes, des animaux, sont aujourd'hui ce qu'ils étaient du temps d'Annibal. Mieux encore! les noms propres, les noms de famille des Basques modernes, se retrouvent dans les inscriptions du Comminges remontant au premier et au deuxième siècles de notre ère (1).

---

(1) Voir plus loin, *Lettre à M. Barry.*

Nous possédons quelques mots basques imprimés dans des ouvrages du seizième siècle (1) et un ouvrage complet en cette langue : *Jesu Christ gure iaunaren testamenta berria* (de 1571).

Depuis cette époque on n'a cessé d'imprimer des livres en euscarien... La Bibliothèque impériale possède un dictionnaire basque, manuscrit de Silvain Pouvreau, écrit en 1665, et contenant 10,000 mots (2).

Eh bien ! nous tenons des Basques les plus érudis, et les seuls compétents sur cette matière, (nommerons-nous M. Goyetche, connu par plusieurs travaux philologiques), que tous ces ouvrages sont écrits en basque moderne et ne portent les traces d'aucune altération de la langue.

M. Bladé n'a qu'un témoignage à opposer à cette opinion ; il est vrai qu'il est redoutable, c'est la différence qui existe entre le basque de Pentagruël et le basque du dix-neuvième siècle.

« Rabelais, dit-il, avait fixé pourtant quelques phrases dans le même idiome, vers le milieu du seizième siècle, et ce qu'il a écrit alors, et qui devrait être intelligible, semble défier maintenant la science de tous les philologues. »

« Notez que ce passage incompréhensible, ajoute M. Bladé, ne se trouve pas dans les éditions antérieures à celle de Dolet (1541). »

Quoi ! vous le trouvez incompréhensible, et vous y attachez de l'importance, et vous le donnez comme une des preuves convaincantes de votre opinion !

Depuis quand l'orthographe basque de Rabelais fera-t-elle loi dans la philologie euscarienne?... Viendra-t-on aussi, quelque jour, appliquer le même principe au turc, et prouver que le turc d'aujourd'hui diffère essentiellement de celui du dix-septième siècle, en invoquant le turc du Mamamouchi de M. Jourdain ?..... Pantagruël est le personnage le plus fantaisiste de Rabelais, et ce n'est pas dans une œuvre pareille que le curé de Meudon se serait donné la peine de contrôler l'exactitude de son basque. Néanmoins, la langue est fort bonne, composée de mots parfaitement justes, et de phrases très-régulièrement tournées ; c'est l'orthographe seule qui gâte et bouleverse tout cela. Mais dictez, de nos jours, une phrase de Bossuet à un écolier de Gascogne qui commence à former les lettres, et vous verrez le

---

(1) *Histoire d'Espagne*, par MARINÆUS, 1533, 1542; le *Gargantua*, de RABELAIS. Nous reviendrons sur ces derniers.

(2) Voir manuscrits, n° 7700, 3-4.

singulier français que produira sous sa plume ce modèle d'éloquence et de pureté.

Il est incontestable, pour tout homme qui veut réfléchir, que le basque de Rabelais a eu le sort qu'aurait une phrase française aussi mal orthographiée ! Et comment en eût-il été différemment ?...... Le basque n'était pas encore une langue écrite. Les premiers mots imprimés, avons-nous dit, avaient paru dans l'*Histoire d'Espagne* de Marinæus, en 1533, et ils étaient au nombre de 56. Rabelais, ayant la fantaisie d'intercaler du basque dans son Pantagruël, dut se faire dicter la phrase en question par un des domestiques ou des aventuriers qui commençaient à venir chercher fortune à Paris. Le Basque la prononça en très-bon basque ; Rabelais la saisit comme il put, l'orthographia comme il sut, de là les mots singuliers qui sortirent de sa plume.

Permettez-moi d'ajouter que le même fait se reproduit de nos jours et à tout instant. Quel est le voyageur un peu curieux de chants populaires, qui, parcourant les provinces basques ou les Asturies, la Grèce ou l'Écosse, la Bretagne ou la Sicile, ne cherche pas à fixer sur son carnet les paroles de la chanson qu'un paysan illettré lui fait entendre... Contrôlez l'orthographe basque, bretonne, gaélique ou sicilienne de ce voyageur, vous verrez si elle vaut beaucoup mieux que celle de Rabelais.

M. Bladé sait très-bien que le passage de Rabelais est du basque très-net, à l'orthographe près ; on le lui a prouvé par la restauration due à M. M. D. Labourtain, et à M. E. Souletain, qu'il a rapportée lui-même dans sa dissertation (page 14). Si M. Bladé désire autre chose que des initiales de noms propres, pour établir l'exactitude de cette restauration, je lui dirai qu'elle a été contrôlée, sous mes yeux, par M. Goyetche, de Saint-Jean de Luz, et qu'il l'a trouvée parfaitement exacte. Ainsi le basque de Pantagruël est du basque très-bon, et très-vrai ; la phrase est parfaitement sensée, et tout à fait tournée dans l'esprit du Pantagruël. Le jugement de M. Bladé, qui déclare « le passage incorrect ou vide de sens, » est donc complètement erroné. Ce document, loin de constater la transformation du basque, depuis le seizième siècle jusqu'à nos jours, établit au contraire, de la manière la plus irréfutable, sa persistance, son homogénéité.

Eh ! quoi, le dictionnaire de Sylvain Pouvreaud, de 1665, prouve cathégoriquement que la langue basque n'a pas subi d'altération depuis le dix-septième siècle jusqu'à la fin du dix-neuvième, et l'on nous

proposerait de croire que de 1541 à 1665, c'est-à-dire dans l'espace de cent ans, elle s'est tellement transformée que les Basques de 1665 n'auraient pu rien comprendre au basque de 1541. Le paradoxe est véritablement trop fort... Nous défions qu'on nous cite une seule langue, un seul idiome, qui, dans l'espace d'un siècle, se soit modifié au point de ne plus être compréhensible.

Et d'ailleurs, dirions-nous à M. Bladé, une langue ne peut s'altérer qu'à l'aide des emprunts qu'elle fait à une autre langue, emprunts de mots, emprunts de règles de syntaxe. Le français, l'espagnol moderne se sont formés de mots celtiques, latins, grecs, germaniques, scandinaves, vandales, ibériens, arabes. L'anglais s'est formé de débris normands, bretons, saxons, si bien qu'en soumettant une de ces langues transformées à une décomposition analytique, vous y retrouverez parfaitement les éléments étrangers qu'elle s'est appropriée.

Soumettez donc le basque à l'analyse la plus méticuleuse, et dites-nous quels sont les mots, les articles, les verbes, les expressions qu'il a pris aux Visigoths, aux Arabes, aux Francs, aux Gaulois, aux Gascons.

Le point de départ de M. Bladé est donc complétement erroné. Je le prouve par les lois générales des langues, et par les faits spéciaux qui s'appliquent au basque. Et voilà cependant, monsieur, l'opinion que vous voudriez m'imposer, comme un *criterium* infaillible, sans me laisser seulement le droit de contrôle.

Ce fait capital : la persistance du basque étant prouvée, la langue des soldats de Zumalacarréguy étant restée celle des adversaires d'Auguste et des vainqueurs de Roland à Roncevaux, voici comment je m'explique d'une manière toute naturelle et toute logique la résurrection moderne du chant d'*Altabiscar,* et j'applique les mêmes circonstances à celui des *Cantabres.*

Les deux couplets de l'énumération des guerriers, et quelques autres passages, se seront conservés dans les souvenirs des bergers des vals de Roncevaux et de Saint-Jean-Pied-de-Port...... Ce point est si positif que M. G. Olivier parlait du chant national des Basques, dès 1834, dans le *Dictionnaire de la Conversation,* et signalait le caractère étrange de la musique sur lequel il était chanté. Or, Garay de Monglave ne publia le texte de l'*Altabiscar* qu'en 1835, et sans en donner la musique. Il est donc inexact d'attribuer à ce littérateur la première découverte de l'*Altabiscar*. Des voyageurs, des curieux en avaient connaissance ; ils l'avaient signalé à M. Olivier.

Les faits sont ici d'une telle évidence, que M. Bladé est bien obligé de reconnaître (pages 101 et 109) qu'il a lui-même entendu chanter les couplets de la numération ascendante et descendante dans les environs de Saint-Jean-Pied-de-Port; seulement, au lieu de faire de cette preuve fondamentale le point de départ de sa dissertation, il l'ensevelit dans une phrase de deux lignes, perdue au milieu d'une réfutation de soixante pages.

Comment cette chanson basque nous est-elle restée si longtemps inconnue?... La chose est facile à comprendre, pendant le moyen âge, nul homme lettré ne s'est occupé de basque; durant le seizième et le dix-septième siècles, à l'époque de la brillante et sévère domination de la littérature classique, qui donc se serait inquiété d'un chant populaire? A la fin du dix-huitième siècle, les goûts s'étaient modifiés; le chant des bergers de Roncevaux et Dengui frappa par son caractère tout héroique un Basque, épris des traditions historiques: le grenadier Latour-d'Auvergne, un poëte souletain si l'on aime mieux, nous ne tenons pas au nom propre. Cet homme littéraire transcrivit le chant d'*Altabiscar*, et comme on aimait alors les restaurations, les arrangements, il dut compléter la *complainte* des paysans basques (car l'*Altabiscar* se chante sur un ton mélancolique et plaintif) en ajoutant quelques couplets sur les principaux épisodes de la bataille. Telle est la version que je suis disposé à adopter et qui satisfait mon esprit.

Mais il m'est impossible de croire à la fausseté complète du chant d'*Altabiscar*, à sa composition entière par un Basque de nos jours.

Le cœur humain ne se prête pas aussi facilement que l'on suppose à des faussetés de cette nature, surtout lorsque le coupable ne doit en retirer aucun profit.

Ce chant renferme, à côté d'effets poétiques assez ordinaires dans quelques-uns de ses couplets, des beautés de premier ordre, des détails de la vie héroïque, qu'un obscur littérateur est incapable d'inventer. Il n'y a pas jusqu'à l'absence de rythme, de versification qui ne soit une preuve frappante de son authenticité. Le vers est un élément si essentiel de toute poésie moderne qu'un écrivain du dix-huitième siècle, dans quelle situation qu'il se fût trouvé, n'aurait pu concevoir l'idée d'écrire un chant privé de cet agent fondamental. Ce chant en prose, contrairement à l'argument de M. Bladé (p. 117), n'a donc pu être conçu, exécuté que par un peuple primitif, sans littérature, à une époque où la liturgie avait mis à la mode ces magnifi-

ques *proses* dont les paroles éloquentes, la musique majestueuse et sévère sont encore une des beautés des cérémonies catholiques. La musique du *chant d'Altabiscar* se marie admirablement à cette *prose* patriotique, et les plaisanteries de M. Bladé n'enlèvent rien à la justesse des observations de M. G. Olivier (1), bien que son style prête le flanc à la critique.

Nous connaissons, nous aussi, pour l'avoir entendu chanter, ce thème simple, grandiose et d'une mélancolie funèbre : son caractère étrange diamétralement opposé à toutes les règles, à toutes les habitudes musicales modernes est pour nous une des preuves les plus concluantes de l'ancienneté de l'*Altabiscar cantua*, dans ses parties essentielles. Les trois quarts de ses couplets pour le moins offrent tous les témoignages d'authenticité que peuvent nous présenter les recueils de chants, de contes, de légendes populaires, grecs, slaves, allemands, arabes, norvégiens, gallois, bretons, espagnols, provençaux et gascons, publiés de nos jours... Si vous contestez l'origine antique de l'*Altabiscar*, d'une manière absolue, vous serez forcément conduit, à condamner, comme apocryphes, les *Chants populaires de la Grèce* de Fauriel, les *Contes gallois* d'Owen, les *Chants populaires de l'Allemagne*, traduits par Albin; les *Chants populaires des Serviens*, traduit par Élise Voiart, même le *Romancero espagnol* de Damas Hinard (2), même le *Barzas Breitz* de M. de la Villemarqué, même les *Contes gascons* de M. Bladé.

Ce dernier critique nous donne un exemple frappant des impérieuses conséquences de sa méthode; il a compris que le *chant d'Altabiscar* ne serait convaincu de fausseté qu'après qu'il aurait porté la même accusation sur le *chant cantabre;* il a compris que l'authenticité de ce dernier ne serait ébranlée qu'après qu'il aurait repoussé l'existence de tout chant historique basque, et il a contesté l'existence de tout chant historique basque.

Je crois qu'il est très-facile de lui prouver le contraire par des

---

(1) *Dictionnaire de la conversation*, t. XIII, p. 14 à 29, année 1834.

(2) Le *Romancero* espagnol renferme des chants qui remontent à la monarchie des Goths, à Rodrigue, à Bertrand Inigo, huitième siècle, à Sancho Abarca, dixième siècle; à la bataille de Tolosa, treizième siècle. Pourquoi ces diverses pièces, et même celles du Cid seraient-elles beaucoup plus incontestables que l'*Altabiscar cantua?...* Proposera-t-on aussi de jeter le *Romancero* tout entier aux flammes?

considérations historiques, plus fortes, assurément, que ses considérations philologiques. Les Basques ont dû avoir des chants nationaux, parce qu'il n'existe pas de peuple qui n'ait débuté dans l'expression de ses sentiments par des essais lyriques chantés (1).

M. Bladé le comprend ; aussi cherche-t-il à prouver que la victoire des Basques, sur le corps d'armée de Roland, fut si insignifiante qu'elle ne pût causer une émotion capable d'inspirer un chant patriotique (p. 45). Eh quoi ! cet événement, le plus retentissant de notre histoire avant les croisades, celui qui enfanta le chef-d'œuvre de notre vieille poésie, la chanson de Thurolde, et chez tous les autres peuples chrétiens, des poëmes, des légendes sans nombre (2), n'aurait été qu'un escarmouche sans importance ! Mais qu'importerait, après tout, la gravité plus ou moins contestable du combat de Roncevaux ! Ne serait-il pas inexplicable qu'un événement, célébré par tous les peuples, ne l'eût pas été par celui qui en avait été le héros. Les Basques durent d'autant plus en garder le souvenir, dans un chant que toute autre conservation de la pensée leur était inconnue. Ils n'avaient pas de chroniques, ils n'avaient pas d'inscriptions, ils n'ont

(1) Les Hébreux avaient des chants sur la mort de Jonathas, sur le sacrifice de Jephté ; les psaumes 67, 77, 105, 106, 135, étaient des chants historiques. (Lowth, *Poésie sacrée*, t. II, p. 202.) Il en est de même du cantique adressé à Dieu, après le passage de la mer Rouge (voir l'*Exode*, ch. xxv, v. 1.) Sans parler des poésies d'Homère, si longtemps conservées, dans les chants et les récits des rapsodes, les Grecs eurent des chants historiques parmi lesquels nous citerons la *Scolie* d'Harmodius et d'Aristogiton, celles d'Adméte, d'Adonis, d'Ajax, d'Hybrias de Crète, rapportées par Athénée, (*les Deipnosophistes*, liv. XVI, ch, xv.) Dom Bouquet nous a conservé deux couplets d'une chanson du septième siècle, chantée par les Francs après la défaite des Saxons (*Recueil des historiens de France* t. III, p. 305). Mabillon et le père Lebœuf ont publié des chants francs en latin barbare, ayant rapport à des événements du neuvième et du dixième siècles (*Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles lettres*, t. XV. p. 581).

Nous savons par Silvestre de Sacy que les Arabes possèdent de nombreuses chansons historiques, *Chrestomathie arabe*, t. Ier, p. 332, notamment sur l'émir Seif-eddaula-aboulhasan, sur la bataille d'Hadeth, gagnée en 343 de l'hégire.

Herrera rapporte qu'à la découverte de l'Amérique, les indigènes de Cuba chantèrent devant les Espagnols des chansons ayant pour sujet les principaux faits de leurs annales (*Bibliothèque britannique*, t. X, p. 327.) il en est de même encore au Pérou, *ibid.* p. 391, à Madagascar (Alex. Bouchon. *Voyage à Madagascar*, t. Ier, p. 31 ;) dans l'Indoustan, (*Annales des voyages*, t. Ier, p. 387).

(2) Voir la préface de Génin, et celle de M. Francisque Michel, placés en tête de leurs éditions de cette œuvre célèbre.

rien laissé d'écrit ; il est donc impossible d'admettre qu'ils n'aient pas chanté, immensément chanté.

D'où vient alors, m'objectera-t-on sans doute, qu'ils n'ont pas conservé des masses de chants nationaux anciens ?...

En vertu de la loi générale des traditions populaires, qui veut qu'une passion, une préoccupation nouvelle rejettent dans l'oubli nombre de celles qui ont précédé.... Les Français ne fredonnent plus les chansons des croisades, parce que les chansons des guerres d'Italie, sous Charles VIII et François I[er], les leur firent oublier. Ils ne chantent plus ces dernières, parce que la vogue y substitua celle de Malboroug, et les chansonnettes frondeuses contre Dubois, la Pompadour et tant d'autres ; celles-ci elles-mêmes ont fait place à la Marseillaise, aux chants de guerre et de bivouac du premier empire.

Les Basques n'éprouvèrent pas ces bourasques, ces variations subites de notre existence nationale ; peuple pasteur et chasseur, il vécut, oublié de tous, dans un petit coin de terre introuvable; sa vie politique et guerrière, dans le sens élevé du mot, se résume tout entière dans trois événements qui dominent tous les autres : l'expédition d'Auguste, l'expédition de Charlemagne, la lutte des Guypuscoans et des Biscaiens en 1321.

Eh bien, la logique historique la plus rigoureuse nous conduit à cette conclusion : il n'est pas possible que les Basques n'aient pas chanté leur guerre contre Auguste, leur guerre contre Charlemagne.... Aucun événement considérable, et capable de faire oublier ceux-ci, n'ayant ébranlé depuis lors cette nation vive, passionnée, persévérante, il est naturel que l'on retrouve dans ses traditions le *Chant de Lelo*, le *Chant d'Altabiscar*.

Que ces chants ne soient pas restés intacts depuis dix siècles jusqu'à nos jours ; que M. Bladé ait pu y constater quelques mots disparates, cela souffre si peu de doute, que le contraire serait inexplicable. Les langues voient toujours quelques mots changer d'orthographe, de son et d'usage ; mais la Chanson de Marlboroug n'en est pas moins celle du dix-septième siècle, bien que les Gascons, ou les Poitevins, qui la fredonnent aujourd'hui, en estropient quelques mots ou y introduisent quelques variantes (1).

(1) Le texte des compositions populaires est essentiellement variable. Les éditeurs modernes les plus éminents croient pouvoir eux-mêmes y apporter des modifications. M. Fauriel dit dans la préface des *Chants de la Grèce mo-*

En vertu de cette loi universelle, les deux chants basques ont dû être légèrement modifiés ; il peut encore s'être rencontré des enthousiastes exagérés qui les ont enrichis de quelques couplets ; mais l'idée première, la forme générale, la grosse œuvre, si ce n'est l'ornementation, sont à nos yeux d'origine véritablement euscarienne et d'une date très-voisine des événements qu'ils célèbrent.

Les hommes les plus dignes de foi, ceux en qui M. de Humboldt a mis pleine confiance déclarent avoir recueilli le chant des *Cantabres* sur un *très-vieux parchemin*, et M. Bladé ne veut croire à l'existence de *ce vieux parchemin*, que si on le lui montre (p. 18). Il ne faudra donc plus ajouter la moindre créance aux chartes recueillies par Baluze et les bénédictins, qu'autant que les pièces originales seront annexées au texte ; si nous avons confiance en Baluze, en dom Veissette, pourquoi n'en aurons-nous pas en Ibañes de Ibarguen, archiviste commissionné par le gouvernement espagnol, en 1590. M. Bladé ne croit pas à l'authenticité de cette pièce, par la raison que les historiens ne l'ont pas mentionné ; il sera donc interdit à l'avenir de découvrir des documents nouveaux, de produire des manuscrits précédemment inconnus. Le *Digeste*, perdu pendant sept siècles, retrouvé à Amalfi, en 1147, ne sera plus aux yeux de la critique que l'œuvre d'un faussaire. Il en sera de même du *De fato* de Cicéron, découvert, à Pise, par M. Ferrucci..... Tels sont, monsieur, les considérations et les témoignages qui me font croire à l'ancienneté du chant d'*Altabiscar* ; tout en admettant l'intercalation ou la modification moderne de deux ou trois couplets.

Je crois avoir répondu, monsieur, à toutes vos critiques, et j'ai l'espérance d'avoir détruit leur gravité aux yeux du lecteur impartial.

Ne pensez pas, cependant, que je veuille contester à qui que ce soit le droit de discuter mes opinions ; mon livre est entièrement à la disposition de ceux qui veulent le soumettre à leur examen, et comme je ne prétends nullement à l'infaillibilité, il est très-possible que des hommes parfaitement impartiaux découvrent à travers les deux mille propositions qui s'y trouvent discutées, quelques erreurs évidentes. J'aurais parfaitement passé sous silence des observations, faites par

---

derne : « Il y a beaucoup de pièces dont j'ai eu deux ou même trois copies ; dans le choix des diverses leçons, j'ai toujours donné la préférence à celles qui m'ont semblé le plus dans le goût et dans l'idiome du peuple, et en général, les *corrections* qu'il a été parfois indispensable de faire à des copies fautives ou uniques, ont toutes été faites dans le même sens. »

vous sous une forme sérieuse, écrites en des termes convenables, et qui, pour prendre tout au moins les apparences de l'équité, auraient constaté dans un travail de mille pages,un mot, une idée admissibles... Vous êtes parfaitement libre de ne point partager mes opinions sur les Gaulois et les Gaëls, sur Charlemagne et Hugues Capet, sur les cours d'amour et le moine de Saint-Gall. Je suis prêt à discuter avec vous sur toutes ces questions, mais avec courtoisie, sans esprit de dénigrement et sans colère; en évitant cette apparence de passion, qui, de l'avis général, gâte entièrement l'article que vous m'avez consacré; et je termine, en répétant à votre adresse, la conclusion que vous dirigez contre moi :

« *Quelques-unes des* réprimandes de M. Paris *ont pu faire sourire nos lecteurs. L'impression finale, que laisse* sa critique, *n'en est pas moins fort triste. Comment est-il possible qu'on juge avec cette assurance un sujet sans en avoir les premières notions? et surtout, qu'on livre à la publicité le produit d'un tel travail? Il y a lieu d'espérer que* M. Gaston Paris *n'a pas beaucoup de lecteurs. Nous désirons vivement, surtout, qu'il en trouve peu à l'étranger, où de pareilles* dissertations *donnent de trop belles armes à ceux qui aiment à reprendre l'ignorance et la légèreté françaises.* »

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

CÉNAC MONCAUT.

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.

LETTRE

A MONSIEUR BARRY

Professeur d'histoire à la Faculté de Toulouse.

Monsieur,

Un des faits les plus incontestablement acquis à l'histoire est l'établissement, à Lugdunum Convenarum, aujourd'hui Saint-Bertrand de Comminges, de populations ibères, c'est-à-dire basques, compromises dans la révolte de Sertorius.

« Pompée s'occupa activement de briser la confédération des peuples qui avaient survécu à Sertorius (avons-nous dit dans notre *Histoire des peuples et des États pyrénéens,* t. I, p. 81).

« Trente mille Vascons, Arévaces, Vétons, Celtibères, s'étaient réfugiés sur le versant gaulois des Pyrénées, après la destruction de Numance, et avaient pénétré dans les hautes vallées de la Garonne. Pompée les y suivit, non pas le fer à la main, mais avec des assurances de paix. Ils écoutèrent ses propositions. Il les réunit au confluent de la Garonne et de la Neste, sous le nom caractéristique de Convenæ (1).

« Le territoire de la nation une fois fixé, Pompée s'occupa de lui donner un centre administratif; il bâtit la ville de Lugdunum, ainsi nommée des mots celtiques *lug* corbeau (2), et *dunum* montagne (an 62).

« Les restes de cette antique cité, admirablement assise sur un rocher conique, qui s'élève comme un fût à l'entrée de la vallée de la Garonne, peuvent nous faire comprendre toute l'importance de cette position militaire à l'époque de sa fondation. Il est probable que ces

---

(1) L'an 687 de Rome, 72 ans avant notre ère. Voir dom Vaissette, *Histoire de Languedoc* t. I.

(2) C'est l'opinion du P. Menestier... D'autres philologues traduisent *lug* par beau, remarquable, bien favorisé.

avantages avaient été appréciés par les premiers réfugiés de Numance, peut-être même par des peuplades antérieures, et qu'une ville y existait avant Pompée; mais les Romains commençaient à ne plus aimer les hauteurs. Pour agrandir l'établissement gaulois, Pompée éleva dans la plaine adjacente les palais et les bains, les arènes et les théâtres, les tours et les murailles, dont on retrouve encore les débris au bourg de Valcabrère. Il entoura ainsi la bourgade gauloise d'une cité romaine, et la submergea dans la civilisation corruptrice des maîtres du monde.

«Les Romains essayaient déjà de subjuguer les peuples par l'assimilation plus que par les armes. Pompée, chef du parti patricien, crut pouvoir rattacher à Rome, par les séductions du luxe et du bien-être, ceux qu'il n'avait pu dompter, ce qui a fait dire à saint Jérôme « qu'il contraignit les populations à se réunir au sommet des Pyrénées, dans une ville...... »

De nombreuses découvertes sont venues, de nos jours, confirmer ces appréciations. On a trouvé dans le bassin de la Garonne, soit à Martres Tolosanes (ancienne Callagorris), soit dans les cantons de Saint-Gaudens, de Saint-Béat et de Saint-Bertrand de Comminges, une foule d'inscriptions de l'époque gallo-romaine, dont l'examen mérite, de la part de tous, et a obtenu de la mienne et de la vôtre (1), monsieur, une scrupuleuse attention.

Dans la première édition de mon *Histoire des Pyrénées,* parue en 1854, je m'étais borné à constater l'établissement de Basques, anciens alliés de Sertorius, sur les bords de la Neste et de la Garonne, sans chercher, dans les inscriptions qui nous occupent, des preuves de leur origine. J'apportais plus d'attention à cette partie de mes recherches dans un ouvrage spécial intitulé : *Voyage archéologique et historique dans le Comminges,* publié en 1856.

Je disais, pages 16, 17 et 18 : « On ne peut jeter les yeux sur ces monuments sans remarquer que les noms de leurs fondateurs présentent tantôt une origine romaine, telle que Fabius, Sabinus, Pompeius, Valerius; tantôt une origine gauloise, telle que Lohoxis, Hannaxis, Bambix, Barhoxis, Andoss. Ce dernier, plus fréquent que les autres, se montre sur deux monuments des Convenæ, et reparaît sur un autel votif trouvé dans l'Astarac....... Il est donc aisé de se convaincre

---

(1) Permettez-moi, monsieur, de suivre cet ordre que la politesse semble condamner; mais je crois avoir été le premier en date dans cet examen.

que, si les Gaulois consentaient à sacrifier aux dieux de Rome, les Romains n'étaient pas moins disposés à offrir des sacrifices aux divinités gauloises, preuve nouvelle de cette indifférence religieuse, de cette incertitude de conviction qui devait rendre l'avénement du christianisme plus facile. »

Donnant enfin plus de développements à mes doctrines historiques, à mesure que de nouveaux témoignages venaient se joindre à ceux que je connaissais déjà, je crus découvrir d'autres noms gaulois ou celtiques, dans ces mêmes inscriptions et lorsque je publiai ma seconde édition *des Peuples et des Etats pyrénéens*, j'ajoutais en note à la page 493 du tome Ier :

« En s'établissant dans les hautes vallées de la Garonne, les Euscariens, transportés par Pompée, ne détruisirent pas entièrement la population aquitanique. Ils se mêlèrent à elle, au contraire, comme ils s'étaient réunis à celle qui habitait la Novempopulanie et le pays des Sociates. Il ne faut donc pas être surpris, si les inscriptions que nous venons de citer renferment plusieurs noms armoricains, tels que Mardossioni qui vient de *marc'h*, cheval ; *tossen*, élevé.

Arardo de *arrar*, charrue ; *do*, lieu bas, fertile.

Arardosi, idem.

Krufoni, de *krubel*, moulin ; *oun*, moi ; mon moulin.

Cagiri, (Dieu et montagne), de *kab*, extrémité, tête ; *gir*, parole ; le *cagir* possède un écho.

Senixoni, de *seni*, sonner ; *son* bruit, rendre un son.

Dunnohoxis, de *dun* élévation *houja* reculée.

Hahanni de *hab* semeur ; *hanni*, celui ; le semeur, celui qui sème.

Mais tout en affirmant la présence, dans cette contrée, de quelques éléments galls et romains, l'origine basque de la majeure partie de la population Convenœ me conduisait naturellement à chercher autre chose que des noms latins, et des noms gaulois, dans ces inscriptions ; je m'étais récemment occupé de langue basque ; j'examinai plus attentivement les autels votifs, les cippes funéraires ; je reconnus aisément, qu'ils renfermaient un assez grand nombre de mots incontestablement euscariens... je dirai plus tard, ce qui changea mes soupçons en certitude.

Quoiqu'il en soit, me voilà fouillant l'étymologie de ces noms propres à l'aide du basque, comme M. de Humbold avait cherché l'étymologie des noms de lieux de l'Espagne et des Pyrénées, et j'atteignis un résultat qui a eu l'honneur d'être vivement critiqué par vous, monsieur...

Vous ne vous êtes pas borné à contester certaines de mes étymologies, à les trouver insuffisantes, ou douteuses; vous avez carrément condamné tout système, basé sur l'existence d'éléments ibériens dans les noms propres des inscriptions qui nous occupent.

Voici en quels termes vous formulez votre opinion dans les *Mémoires de l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres de Toulouse*, T. IV, série VI p. 236 à 238.

« Venu après M. Dumége, et moins spécial que lui, s'il n'était pas moins fécond (1), M. Cénac Moncaut n'a fourni aux mythographes qu'un nombre relativement restreint de ces divinités inédites dont nous nous sommes imposés la tâche de reviser les titres; mais il est incontestablement le premier qui ait soumis à un examen philologique, attentif et suivi, les noms inexpliqués jusqu'alors, sous lesquels nous les trouvons désignés. En prenant un peu au hasard tel ou tels de ces noms divins, et en feuilletant également au hasard le premier dictionnaire basque qui lui était tombé sous la main, il avait été frappé des affinités matérielles qu'ils présentent avec certains mots de l'idiome euscarien ou basque, parlé jadis sur tous les points de la péninsule espagnole, comme l'a prouvé M. G. de Humbold, dans un livre justement célèbre. Comment douter, en effet, que deux mots qui commencent par les mêmes lettres, ou qui finissent par une syllabe analogue, sinon identique, ne soient au moins cousins, s'ils ne descendent pas directement l'un de l'autre? De ces affinités incontestables à ses yeux, le savant historien des Pyrénées concluait, sans hésitation, que les populations qui avaient imposé ces noms tout ibériens appartenaient elles-mêmes à la race ibérienne, et qu'elles n'étaient point confinées à cette époque aux extrémités occidentales de la chaîne, puisqu'il rencontrait précisément ces noms dans les vallées supérieures de la Garonne, regardées jusqu'alors comme celtiques de race et de langue. Une pareille assertion, si elle eût été aussi solidement prouvée qu'elle était hardiment émise, aurait supprimé les Pyrénées, beaucoup plus sérieusement que ne le faisait Louis XIV, en asseyant son petit-fils sur le trône de Charles-Quint (2).

---

(1) Voilà deux *moins* qui demanderaient bien quelqu'explication grammaticale; mais passons là-dessus.

(2) Les cinq volumes de mon Histoire des Peuples pyrénéens ne sont que le développement et la justification la plus complète de cette suppression historique des Pyrénées... la Catalogne, l'Aragon, la Navarre, le Béarn, les comtés de Foix, de Carcassonne, de Narbonne, formaient un groupe d'Etats entière-

Mais là ne s'arrêtaient point les conclusions que le savant historien tirait de ses prémices fécondes..... Pris individuellement et traité à l'aide des réactifs basques, chacun de ces noms devenait à son tour un trait de lumière qui éclairait d'un jour tout nouveau les profondeurs de notre ancienne histoire, où M. de Humbold, réduit à des *ortnamen*, il est vrai, n'avait aperçu *qu'un insipide chaos de crêtes, de cimes et de pics se mirant mélancoliquement dans les marais sans fin des âges géologiques* (1). »

Vous continuez en ces termes : « *Erge,* le dieu *erge* de *erguella* enjoué, *lixo* de *lixuna* impudique; ce dieu présidait aux sources thermales de *Luchon. Astoillunno* de *asta* rocher, *lu* pays; ou de *astoa* âne, *illum* des nuits, l'âne des nuits. Etait-ce le dieu des rochers, était-ce une divinité plus érotique? »

« Il ne serait même nullement impossible, poursuivez-vous, que cet âne amoureux n'ait laissé trace à son tour, dans l'imagination populaire peu habituée à voir le pauvre animal à pareille fête, et que ce culte oublié ne nous fournisse l'explication d'un célèbre juron méridional qui ne se flattait point probablement de remonter aussi loin et de descendre d'aussi haut. »

Je ne sais aux dépens de qui fera rire une plaisanterie si convenablement placée dans un mémoire académique, monsieur... mais voici du moins un passage invoqué à l'appui de ma divinité nocturne des Basques, dont l'auteur est au-dessus de vos épigrammes : « On sait fort peu de chose de la religion des anciens Ibères, lisons-nous, dans M. Ampère. Strabon nous dit : qu'à la pleine lune, ils passaient la nuit à danser avec leur famille, devant la porte de leur maison, en l'honneur d'un dieu inconnu (Strabon, l. III, ch. IV). Les mois basques sont lunaires, et il y a dans la langue basque un nom particulier pour chaque phase de la lune. Cette circonstance, rapprochée du passage de Strabon, que je viens de citer, semble indiquer que cet astre jouait un grand rôle dans les idées mythologiques des Ibères. La lune,

---

ment indépendants de la France et de l'Espagne, et intimement unis entr'eux... Je puis ajouter que cette thèse, universellement admise aujourd'hui, a fait la réputation de mon livre.

(1) Voilà une glorification de M. de Humboldt qui demanderait peut-être des éclaircissements. « *Ce chaos insipide de cimes et de pics qui se mirent les larmes aux yeux dans le marais des âges géologiques*, me semble donner des travaux et du génie du savant Prussien une idée toute différente de celle que l'Europe entière s'en est faite jusqu'ici.

accompagnée d'une étoile, figure fréquemment dans les médailles celtibériennes. » (*Histoire littéraire de la France*, t. I. p. 10.)

Là se termine, à proprement parler, monsieur, votre réfutation de mon travail, sur certains mots basques des inscriptions des Convenæ; la critique vous a paru si facile et si concluante, que vous ne vous êtes pas donné la peine d'ajouter des preuves à votre examen, pas même de formuler une conclusion un peu précise.

En revanche, une note ajoutée à votre texte, ne manque pas d'en avoir une.

« Nous pourrions citer encore, poursuivez-vous, dans ladite note, parmi ces curieuses étymologies celle du nom divin d'*Abellion* que l'on avait essayé d'expliquer par le dorien, *Abelios*, une des variantes du nom grec d'Apollon; M. Cénac Moncaut l'explique, lui, par deux mots basques : *abeie* troupeau, *on* bou, le bon dieu des troupeaux (1) et celle du dieu *Bihoscin* qu'il dérive du mot *bihotza* cœur, courage, le dieu du courage, sans s'apercevoir que le prétendu nom divin dont il cherche l'interprétation, est tout simplement un nom d'homme : sembetien *bihoscinnis* filius dont la finale se prononçait certainement par un k en latin, comme en aquitain (2). Ailleurs poursuivez-vous encore, ce sont des substantifs et même des adjectifs abstraits qui servent de point de départ à des noms très-simples d'apparence, comme celui du dieu *armastorri* (remarquez en passant ce datif, pris toujours pour un nominatif) de *arima* (l'âme anima) ou bien des noms propres qu'il tronque pour le plaisir de les expliquer savamment, comme harbelle (aherbelste sans doute) camparamus, (pour campanus) de cambara chambre, mot tout gallo-romain (camera) comme arima; artheide (pour arthée ou artehe deo de artahe, soin, soigneuse, (il s'agit d'un dieu mâle, mais ce que nous en disons suffira pour réduire à

---

(1) Comme il est absurde, n'est-ce pas, de chercher l'explication d'une divinité trouvée chez des Basques dans des noms basques? Comme il est plus logique d'aller faire un emprunt chez les Doriens, à mille lieues de là?... toujours le même système! toute étymologie qui n'est pas grecque ou romaine, ne saurait être pour certains gens que ridicule, insoutenable, eût-on à traduire des mots mexicains du temps des Incas ou des mots chinois de l'époque de Confucius.

(2) J'ai commis une erreur, je le reconnais, en ajoutant à l'interprétation du mot *bihoscein* les mots : *dieu du courage; sembétien Bihoscinis f. elh. v. s. l. m*; il était facile au lecteur le moins versé dans l'épigraphie, de corriger cet oubli en se reportant à l'inscription elle-même que j'avais donnée tout entière et qui est parfaitement conforme à la version de M. Barry : n° 47.

leur juste valeur, ces *impertinentes théories*, assises par des hommes étrangers aux notions les plus élémentaires de la philologie *sur des langues dont ils ne savent pas le premier mot* (1). »

Telle est votre conclusion, monsieur, et ce n'est pas celle-là que j'accuserai de ne pas être catégorique.

J'ai reçu une éducation, et j'ai été élevé dans un monde, ou certains mots ne sont pas compris, parce qu'on ne les a jamais entendus employer... je laisse donc le vent de l'oubli emporter les mots *soulignés*... je ne me dispute pas, moi, je discute... Ce que je comprends à merveille, et ce que le lecteur comprendra tout aussi bien, c'est le tissu d'erreurs étranges, d'interversions de mots, d'interprétations malveillantes, que vous avez charitablement entassées dans ces notes, pour transformer des preuves péremptoires en pures hallucinations de songeur.

Avant d'examiner directement les pièces de ce procès philologique, permettez-moi d'évoquer devant vous la présence d'un juge qui n'est plus, mais dont les œuvres écrites peuvent suppléer à son absence. Ce critique fort estimé, membre de l'Institut, nourri des études les plus profondes, et ce qui vaut mieux encore, doué de l'esprit critique le plus merveilleux, avait, par la seule puissance de son intuition, deviné l'origine basque des inscriptions des Convenæ. Cet homme était M. Ampère.

«On a trouvé, écrivait-il (*Histoire littéraire de la France*, t. I. p. 11), dans le département de l'Arriége et dans celui des Hautes-Pyrénées (2), dans un pays que les Ibères ont certainement habité, un grand nom-

---

(1) M. Barry peut-il attacher une grande importance à ce mélange de noms de dieux et de noms d'hommes. N'est-ce pas lui qui ajoute en note à son travail p. 231. « Tout ce que l'on pourrait conclure du fait qui a frappé et trompé ici le docte archéologe (M. Dumége) c'est que les noms divins se confondent assez souvent, dans nos montagnes, avec les noms humains, particularité dont nous avons signalé déjà de nombreux exemples (V. *supra*, notre étude sur le mot andosso) et qui s'expliquerait à son tour de diverses manières. »

Ainsi, voilà la fixité des principes de M. Barry, je fais acte d'étourderie en mêlant les noms de divinités avec des noms d'hommes, M. Dumége fait acte d'inconséquence en ne les mêlant pas.

(2) C'est principalement dans la Haute-Garonne et non dans l'Ariége et les Hautes-Pyrénées que ces découvertes ont été faites ; nous espérons que M. Barry pardonnera cette légère erreur topographique à M. Ampère et qu'il ne la traitera pas avec l'implacable sévérité qui lui inspire parfois des mots si énergiques.

bre d'autels dédiés à des divinités dont les noms bizarres déroutent toutes les habitudes, tous les souvenirs, et semblent défier l'étymologie.

« C'est le dieu *Basert*, la *déesse Lahe* le dieu *Accion*, le dieu *Astlumi* (1) la déesse *Andli*, etc., etc. Les noms de ceux qui dédient les autels ne sont pas moins étranges que ceux des dieux eux-mêmes.

« A quelle nation peuvent appartenir un *iarblex*, un *vlohoxis?* ces noms propres ne sont ni romains, ni gaulois; bien probablement ils sont ibères il faudrait les attaquer par le basque, ainsi que les noms bizarres de ces divinités inconnues, et si l'on réussissait pour ceux-ci, on aurait un commencement de mythologie ibérienne. »

Le desir exprimé par M. Ampère, bien que publié en 1840, m'était inconnu, lorsque je fis paraître mon *Histoire des Pyrénées* en 1854; il ne put donc inspirer mes recherches sur l'origine basque des inscriptions des Convenæ; je me contente de l'invoquer aujourd'hui à l'appui de ma thèse, afin que le lecteur sache bien, que si j'ai le malheur d'avoir M. Barry contre moi, j'ai l'avantage d'avoir M. Ampère de mon côté, et cela me donne le courage de soutenir une lutte que M. Barry doit trouver bien audacieuse.

Pour engager le procès sur une connaissance parfaite des pièces, je dois, après avoir fait connaître l'acte d'accusation de M. Barry, mettre sous les yeux du lecteur le passage incriminé. Le public, devenu notre juge, sera mieux à même d'apprécier les arguments de l'attaque et ceux de la défense. Je commence par donner dans mon Histoire des Pyrénées les inscriptions qui constituent le point litigieux (2).

Inscriptions vasco-romaines.

1
BOPIEN
NO DEO
MONSVS
TAVRINI
An Dieu Bopien Monsus
(fils de) Taurinus.

2
ELEDEO
IVSTI : : : N
SFVSNE

(1) Astluna veut dire en basque le second jour de la lune : Asterloa, *apologie de la langue vascongada* p. 331. Un autre s'appelle *borates*, ates est la terminaison d'un assez grand nombre de noms désignant des populations ibériennes (Basates) etc. (notes de M. Ampère).

(2) T. I, p. 464 à 468.

3
DEO
LIXO
Au Dieu Illixus.

4
ERG$_E$ DEO
SORI
ANN
Au Dieu Erge
Sorinus Annus.

5
TEMPI
ERGE
HANN

6
DEO
SORN
AVSI
Au dieu Sornausius

7
DEO
ARTAHE
Au dieu Artahe.

8
DEO
LIXONI
FLAVIARVFI
F. PAVLINAE
Au dieu Lixonius Flavia,
fille de Rufus et de Pauline.

9
DIANE
HOROLATI
ETCARRE
DEO AN
NOVS

10
ASTOILVN
NO. DEO
C. FARIVS
LASCIVOS
V. S. LM
Au Dieu Astoillun C. Fabius
a imploré les dieux d'amour.

11
ABELION
DEORO....
BORHO : : : O$_N$ ILF
V. S. L. M
Le fils de Borhoni
prie
le dieu Abelion...

12
ABELIONI DEO
TAVRINVS BONE
CONISE
V. S. L. M
Au Dieu Abellion Taurinus
(peut-être fils de Bone Conisse),
a offert ce vœu bien mérité.

13
ABELLIONNI
CESO NIENS
SON BON
NIS FIL
V § S § L § M
A Abellion,
Cessioniensön, fils de Bonnis
a offert ce vœu bien mérité.

14
ABELLIONI
DEO FORTIS SVL
PICI : . :
V. S. L. M.

Autels votifs du musée de Toulouse.

Autel trouvé à Aulon.

15
DEO
ABELLIO
NI
MINVTIA
IVSTA
V. S. L. M.
Au Dieu Abellion
Minutia justa
A offert ce vœu mérité.

16
BAIGORI
XO DEO
VERNUS
SERANI......
V. S. L. M.
Au Dieu Baigorix Vernus
(probablement fils de Seranus)
A dédié ce vœu mérité.

17
ABELLIONI
DEO
SABINVS
BARHOSIS
V. S. L. M.
Au dieu Abellion
Sabinus Barhosis
A dédié ce vœu mérité.

18
BAIGORI
XODEO
VERNVS
SERANI
V. S. L. M.
Au dieu Baigori
Vernus fils de Seranus
A offert ce vœu.

19
LAHE
DEAE
CO : : : SA
CRANI
A la déesse Lahe
co..... Sacranus.

20
ILIXONI
DEO
SECVND : :
NVS : : :
ECVNDI
Au dieu Illixoni Secundinus
fils de Secundus.

21
MARTI
LEHEREN
INGENVS
SIRICONS
V. S. L. M.

22
DEOBAI
GORIX
: : NOOSS
OMIHIP :..
V S. L M.

23
LEHERENNO
DEO
MANDATVS
MASVETIF
Au dieu Leherennus
Mandatus
fils de Masuetus

24
AHERBEL
STE DEO
SEN : VST
HANNA
: : : BOCV
Au dieu Aherbelste
Senous hanna.
.....

25
LEHEREM
MARTI
FITVLIVS A
MOENI FIL
V. S. L. M.
Au dieu Mars
Leherennus Fitulius
Fils de Moenis
A offert ce vœu mérité.

26
LEHEREN
MARTI
BAMBIX
PVRI LIB
V. S. L. M.
Au dieu Mars Leherennus
Bambix affranchi de Purius
A offert ce vœu mérité.

27
ISCITTO DEO
HVNNV.....
VLOHOXIS
FIL
V. S. L. M.

28
ACEIONI
DEO
ANTONI
VSVINDE
MIALIS EXVOTO

29
Au dieu Iscitus
Hunnu.....
Fils d'Ulohoxis.

30
Au dieu Accioni
Antonius
D'après le vœu de Vindemialis.

31
ISCITO DEO
SABINVS
MANDAT
Au dieu Iscitus
D'après l'ordre de Sabinus.

32
LIXONI
DEO
FAB. FESTA
V. S. L. M.
Au dieu Lixonus
Fabia Festa,

33
CAR : :
CEMIA
VSSER. . .
VT. S. LM.
L'esclave Cemianus
Au dieu Car.....

34
DEO
. .XPRO
SINIO
SILES
V. S. L. M.
Au dieu Expro.
Sinio Siles.

'35
BOCCO
HARAVSON
M. VALERIVS
FVSCINVS
V. S. L. M.

'36
BOCCO
HARAVSO
NI
M. VAL : : :
FVSCVS

37
DEO
LEHREN
MARTI
BAMBIX
PUBL. LB.
V. S. L. M.

38
BAESERTE
DEO
HARBELLE
HARSI. F
V. S. L. M.

39
ARTEIDE
BONNEXI
AMANDIS

40
O. SEVERVS
BERHAXIS. F. SVI
EXSORATA CASTIA
F. VXOR ET SECVNDO ET
ANDERESENI MATRI ET
SILVANO E SILVANA

41
ANNIVS
DVNNOHOXIS F
CALVIA CASSILI F
VXOR ANDERE FILIA
ILI EX TEST

42
BRI : : : : O. DEO
HANNAXIS
: : : NIONNIS. ANI
V. S. L. M.
Au dieu Br : : : o
Hannax, fils d'Annionis.

43
D. M.
BONXORI
S. FAUSTI
NI FILIUS

44
OBIT
HAHANNI
SERANI
FILIÆ

45
DEO
AR : : :
: : : EO

46
BASCEIA
ANDOSSO
ANDOX
US
. S. L. M.

47
SEMBETTEN
BIHOSCIN
NIS. F. ELH
V. S. L. M.

« La plupart de ces dieux et de ces personnages sont bien évidemment Vascons et non pas Romains... il serait impossible, en effet, de trouver des radicaux latins dans des noms aussi étrangers à cette langue que *lixo*, *erge*, *Saurnausi*, *artahé*, *astoilun*, *baygorix*, *bishoscin*, *ele*, *abelioni*, *leheren*, *aherbelste*, etc. ; le basque moderne au contraire les revendique et les explique sans efforts.

Bopienno, vient de *boza*, voix ; *pian*, dessous ; voix qui sort des entrailles de la terre.

Munsus, de *musua*, face, visage.

Ele, de *elhéa*, parole, propos.

Lixo, de *lizuna*, impudique. Ce dieu présidait aux eaux thermales de Bagnères de Luchon (1).

Erge, de *Erguella*, enjouée (2).

Bihoscin, de *bihotza*, cœur, courage.

Sornausi, de *zornéa*, matière; *osoa*, entière, le dieu de la nature.

Artahé, de *artha*, soin, protection.

Abellioni, de *abéie*, troupeau; *on*, bon, dieu protecteur des troupeaux.

Baigorixo, de *baya*, étang, rivière; *goria*, élevée.

Astoilunno, de *asta*, rocher; *lu*, pays : ou de *astoa*, âne; *illum* des nuits... était-ce le dieu des rochers, était-ce une divinité plus érotique?... quelle que soit la traduction que l'on préfère, cet être adoré par les Convenæ n'en a pas moins un caractère vascon incontestable.

Marti leheren, de *lehercea*, écraser : à Mars écraseur.

Aherbelste, de *aker*, bouc; *bels*, noir.

Harbelle, de *harcea*, prendre; *belia*, corbeau (3).

Baezerte, de *baz*, sauvage; *baza*, forêt.

Harsi, de *harcea*, prendre (4).

Senhennis, de *sinhestea*, foi; croire; le croyant.

Andossic, **andosso**, de *andatcea*, ou *andotcéa*, lever.

Andosten, *idem*. (5).

Bascéia, de *bazcatcéa*, paître, repaître.

Arthéide, de *arthé*, soin; *soigneuse*.

Andere, de *anderéa*, *andréa*, demoiselle.

Harspi, de *haritz*, chêne; *pe*, au pied du.

Berhaxis, de *aberatça*, riche en troupeaux.

Hotarris, de *otharre*, panier; faiseur de paniers.

---

(1) Ou bien de *ili* village, *on* bon : M. Dumége assure que la Pique, rivière de la vallée de Luchon, portait autrefois le nom de *Oue*, *Oune*; nom évidemment basque.

(2) Et mieux encore de *ergi*, *erge* jeune bœuf.

(3) Et plutôt de *harra*, *harroa* enfoncement, creux, *bel*, noir, sombre : vallée sombre.

(4) *Harsi* veut aussi dire ours.

(5) *Andos* et *andosten* expriment une idée de grandeur; de *andi* grand et *os* terminaison augmentative : grand, très-grand.

Lahé, de *lachoa*, libre; il faut remarquer que *Lahé* est invoquée : *Pro salute dominorum*, pour le salut des maîtres.

Averano, de *Aberastea*, s'enrichir.

Bulluca, de *bazcatcéa*, paître, repaître.

Argesis, de *arguitcéa*, éclairer.

Illumb... de *illumbeac*, ténèbres » (1).

Telles sont les quatre pages sur lesquelles roulent vos accusations, monsieur. Eh d'abord, permettez-moi de relever une de vos erreurs assez graves. Les quarante-sept inscriptions dont j'ai donné le texte entier à l'appui de mes étymologies basques ne sont pas présentées toutes, comme des autels votifs, dédiés à des divinités; je suis loin de donner tous les noms propres qu'elles renferment comme des noms mythologique; j'ai le soin de dire, en effet, immédiatement à la suite de ces inscriptions avant de passer à leur explication étymologique :

« La plupart de *ces dieux et de ces personnages*, sont bien évidemment Vascons et non pas Romains (2)..... » Que m'importe d'ailleurs que ces mots soient des datifs ou des génitifs, fût-ce même des adjectifs abstraits, comme vous dites !... faudra-t-il répéter pour la troisième fois ma déclaration formelle : je cherche des mots basques et nullement des dieux ou des hommes, et nullement l'analyse grammaticale de ces inscriptions?... Or, les étymologies se fondent sur les radicaux et non point sur les désinences; je n'ai donc point à me préoccuper ni des genres, ni des cas, ni des nombres.

Vous m'accusez aussi de tronquer des noms pour les commodités de ma critique : mais en quoi ai-je estropié le nom du dieu *Aherbelste*, monsieur; ne l'ai-je pas reproduit en entier dans l'inscription n° 24 :

AHERBEL STE DEO

que j'ai traduit par *au dieu Aherberstte* et sur lequel j'ajoute, p. 467, Aherbelste de *aker* bouc, bels noir. Le *harbelle* dont vous parlez est un nom tout différent; c'est celui d'un homme qui a dédié un autel au dieu Baezerte (3). Lisez plutôt l'inscription n° 38.

---

(1) Ou de *ili*, ville, *on* bonne, *berri* nouvelle... Souvenir de *lumbier* dans la Navarre.

(2) P. 468.

(3) Le point de départ nettement, loyalement posé, de quel droit vient-on m'accuser d'avoir composé le dieu *Armostoni*?..... Ai-je dit un seul mot de cette prétendue divinité? Je trouve ce mot sur une inscription et sans m'occuper s'il est celui d'un dieu ou celui d'un homme je dis : *armastoni* de *arima* âme.

BAEZERTE
DEO
HARBELLE
HARSI F.
V. S. L. M.

Eh bien, *harbelle* qui n'a rien de commun avec le dieu Aherbelste, porte un nom basque qui vient de *harra* enfoncement, *vel* sombre.

Vous me faites dire que *Camparamus* vient de *Cambara*, chambre, c'est *cambaramus* et non point *Camparamus* qui se trouve dans mon texte, p. 476.

« *Artheide* (pour Arthée en Artehe deo) de *Artahe*, soin, soigneux (il s'agit d'un dieu mâle), » ajoutez-vous.

Vous avez pu remarquer le dieu *Artahe* dans une inscription séparée et ne renfermant que ces deux mots *artéide bonnexi amandis*, n° 39. Or qu'il s'agisse d'*Artahe* ou d'*Arteie*, je n'ai pas à discuter sur la terminaison, je ne me préoccupe que du radical, et j'ai dit à propos de la première inscription : *Artahé* vient de *Arta* soin, protection, et je reprends à l'endroit de la seconde : *Arthéide* de *Arthé* soin, soigneuse, je n'ai pas ajouté un mot de la qualité divine ou humaine de cet être. Votre observation (qu'il s'agit d'un dieu mâle) est donc complétement inexplicable.

Quant à *Astoilum* que je fais venir d'*Asta* rocher et de *lu* pays, ou de *Astoa*, âne, *illum* des nuits. » Je me suis parfaitement demandé : « Était-ce le dieu des rochers ? était-ce une divinité plus érotique (1)? » Mais vous auriez dû loyalement compléter mon explication en ajoutant : « Quelle que soit la traduction que l'on préfère, cet être adoré par les Convenæ, n'en a pas moins un caractère vascon incontestable. » Ceci explique tout, en effet ; je me borne à chercher des racines basques ; je les trouve ; je les prends.

Je ne sais trop d'ailleurs, sur quelle preuve vous ajoutez à mes crimes capitaux, le péché de réunir plusieurs mots les uns aux autres, où de subdiviser ceux qui ne doivent pas l'être, *pour me procurer l'occasion d'aventurer une explication savante.* Je désirerais bien que ce péché véniel fût un peu plus clairement indiqué ; je l'appelle

(1) Je me suis bien gardé d'ajouter l'adverbe *encore* que M. Barry me prête très-généreusement, pour me faire commettre une faute de français, sans doute ; car à quoi se rapporterait le mot « encore » je vous le demande?

véniel, par égard pour ceux que vous vous êtes permis très-fréquemment vous-même, sur ce chapitre de casuistique nouvelle; car peu d'épigraphistes montrent autant de promptitude et d'assurance que vous, monsieur, à retrouver les lettres que vous dites perdues, à rétablir celles que vous estimez effacées, à faire de la place à celles qui vous semblent trop serrées les unes contre les autres; aussi n'éprouvez-vous jamais la moindre hésitation à déclarer que tous vos confrères en épigraphie lisent tout de travers des inscriptions; par la raison qu'ils les lisent autrement que vous. Les plus doctes ne trouvent pas grâce à vos yeux (1).

Mais quelle portée peut avoir une pareille discussion, persisterez-vous à dire, sans doute, tant quelle sera débattue entre personnes qui ne *savent pas le premier mot de la langue*, sur laquelle elles dissertent? L'observation ne manque pas de justesse : je connais le basque comme vous, monsieur Barry, comme le connaissaient M. de Humbold et M. Fauriel. Ce qui n'est pas dire beaucoup; car ce n'est certes pas connaître une langue, que d'avoir jeté les yeux sur une grammaire, et pris quelques notions des procédés du substantif et de l'article, de la formation des verbes et des adjectifs; mais le devoir de l'écrivain consciencieux, qui parle une langue étrangère sans y être suffisamment versé, est de ne s'aventurer à travers ces mystères, que sous la conduite d'indigènes parfaitement capables de le guider.

Lorsque M. de Humbold fit son remarquable travail sur les habitants primitifs de l'Espagne, il se garda bien de s'aventurer au hasard dans les labyrinthes Euscariens, sans autre gouvernail que l'orgueil; il consulta les Basques les plus instruits, et il ne manqua

(1) Une preuve entre mille : M. Tournal découvre une inscription romane de l'époque visigothe, près de Narbonne, et la traduit avec ces garanties de probabilité que lui donnent ses longues et profondes études. Sa traduction est adoptée par M. Leblanc, après un examen approfondi; et la double opinion des deux savants épigraphistes paraît dans le Bulletin de la Société des Antiquaires (troisième trimestre, séance du 1er août 1866 p. 124). M. Barry se garde bien d'adopter une traduction arrêtée à son insu, il se transporte à Narbonne et bouleversant l'interprétation de MM. Tournal et Leblanc, il ajoute des voyelles par-ci, des consonnes par-là, compose une foule de barbarismes tels que *oprisus* pour *oppressus, pecatis allumnus* pour *peccatum*, et il arrive naturellement à une traduction si différente de la première, que MM. Tournal et Leblanc sont en réalité aussi bien traités pour leurs inscriptions visigothes, que MM. de Grazane, d'Agos et Dumége l'avaient été pour leurs inscriptions latines, que je l'ai été, moi, pour mes inscriptions à radicaux basques.

pas de placer ses recherches sous la protection de leur expérience. Or, le Basque parfaitement compétent, sous l'égide duquel je place l'origine basque des inscriptions des Convenæ, c'est M. Goyetche de Saint-Jean de Luz, connu par des écrits fort estimés, et aujourd'hui directeur général des paquebots transatlantiques.

Voici comment il s'exprime sur ce sujet dans un article fort remarquable publié dans le *Messager de Bayonne.*

« Or, s'il est reconnu et admis que les réfugiés du Comminges étaient des Vascons d'Espagne, représentants directs de la vieille race ibérienne, indigène et fille aînée de la Péninsule ; si l'une des cités fondées par leurs mains reçut d'eux le nom chéri de *Callagurris* (1) en souvenir de la Callagurris de l'Ebre, si vaillamment, quoiqu'infructueusement défendue, comment refuser à ces colons d'origine certaine, formant majorité dans l'association des *Convenæ*, comment leur refuser une part quelconque ou majeure à l'érection des nombreux autels votif, à l'inscription des dédicaces curieuses qui nous ont été conservées ?

« Des Gaulois purs, nous n'en voyons pas sur le sol des *Convenæ* à l'époque de l'établissement pompéien ; des Ibériens, des peuples transplantés d'Espagne, parlant la langue ibérienne ou cantabre que les Romains y avaient rencontrée, se présentent seuls à nous. A cet élément unique ou principal, en dehors de l'élément romain, doivent se rapporter logiquement, d'après nous, les restes antiques qui nous occupent.

« Mais nous avons, en faveur de notre opinion d'autres appuis que ceux du raisonnement et de l'histoire : nous avons les inscriptions elles-mêmes des monuments discutés ; inscriptions qui, explicables par la langue ibérienne ou *eskuara* (basque moderne), participant intimement de sa consonnance et de son génie, proclament irrésistiblement leurs auteurs.

« Sans doute, pour les archéologues étrangers à notre idiome, quelque érudits et consciencieux qu'ils soient d'ailleurs, les divinités mystérieuses appelées *Lehen, Lehren* ou *Leheren*, *Sornausi*, *Erge*, *Artæhe*, *Baigorrixo*, *Illixo*, *Etcarre*, *Illumber*, *Baezerte* ou *Basarte*,

---

(1) *Histoire des Pyrénées.* Vol. 1er, p. 81.

(2) « Il ne faut pas oublier que c'est sous l'emplacement même de cette nouvelle Callagurris, « ville évidemment cantabre, » dit M. Cénac Moncaut dans une note de l'*Histoire des Pyrénées*, page 82, que l'on a découvert la plupart des monuments, sujet de notre discussion. » (Note de M. Goyetche).

Harauso, *Averano*, *Abellio*, *Aherbelste*, *Arardo*.. *Astoillun*, *Aceion*, *Iscitto*, *Edelate*, *Andli*; ces divinités, aux noms étranges et impénétrables, exhumées du sol commingeois, pouvaient paraître indifféremment gauloises ou celtiques; mais pour le Basque, héritier de la langue des Ibères, leurs noms représenteront des syllabes connues, des sons fraternels et familiers à leurs oreilles, un sens le plus souvent facile à découvrir et à expliquer.

« De plus, les notions qui nous ont été transmises, soit par la tradition orale, soit par les géographes anciens, sur la religion et les mœurs des Ibères primitifs, s'accorderont avec nos interprétations spontanées, et leur prêteront à un certain degré leur autorité et leur lumière.

« Ainsi *Lehen*, *Leheren* (le premier né, le premier par excellence); *Sornausi* (le maître né); *Erge* (le roi, le souverain) ; *Ele* (la parole, le verbe, le dieu verbe); *Arthœhe* (le seigneur, le protecteur, le dieu protecteur); tous ces noms, spécifiant quelques-uns des attributs, de la divinité souveraine, ne formeront pour nous qu'un seul et même nom, ne seront qu'une même invocation sous des formes diverses, ne désigneront que ce dieu immatériel entrevu par les Ibériens, le dieu unique et innommé que les patriarches de la Péninsule hispanique « célébraient, d'après Strabon, au retour de la pleine lune, chantant « et dansant devant les portes de leurs demeures jusqu'au lever du « jour ; » ce dieu qui n'est pas une des mille et informes créations de l'idolâtrie païenne, mais l'Etre infini et suprême invoqué encore aujourd'hui par les Basques de notre âge sous le nom également symbolique de *Jaïncoa*, *Jaon-goikoa* (le Seigneur d'en haut).

« Quant aux divinités secondaires dont les autels nombreux, rencontrés aussi sous le sol du Comminges, font penser à un olympe nouveau, nous adopterons pleinement à leur égard les explications si judicieuses que fournit M. Cénac Moncaut à la page 12 et 13 du *Voyage archéologique*, et à la page 49 de son *Histoire des Pyrénées*, premier volume. Nous verrons, dans leur culte incontestable, l'influence de Rome, qui avait dû plier peu à peu les *Convenæ* à l'imitation de son polythéisme dominant; mais nous y retrouvons en même temps, et surtout, le souvenir touchant des exilés adressé aux choses et aux lieux de leur première patrie. Les montagnes, les coteaux, les vallons, les bourgades natales rappelés et nommés dans la patrie nouvelle, puis devenus l'objet d'une apothéose innocente, nous feront dire avec M. Cénac Moncaut qu'au lieu de pierres colossales dressées

par les Gaulois en forme de *menhirs* et de *dolmen*, les *Convenæ*, descendants des Ibères, adorèrent ces gigantesques *menhirs* que le Créateur lui-même façonna sous forme de montagnes, déifièrent les cités et les villages où reposaient leurs aïeux, ou plutôt qu'ils adorèrent en eux l'image et le souvenir de leur Ibérie absente et regrettée.

De mémc Andromaque, auprès des ondes d'un faux Simoïs, invoquait Hector, répandant ses libations sur un sépulcre vide, et les exilés de Troie bâtissaient sur les rivages d'Épire *Parvam Trojam*, une petite Troie et un simulacre de Pergame.

« Ce que l'antiquité nous raconte de la veuve troyenne et de ses compagnons d'exil, hâtons-nous de le recueillir et de l'appliquer aux réfugiés du Comminges, dont les gages, en fait de patriotisme, étaient surabondamment donnés, qui, par les épisodes récents de Numance et de Calahorra, les avaient inscrits en traits ineffaçables dans l'histoire.

« Les inscriptions dédicatoires adressées *Baigorrixo deo*, au dieu de Baïgorry (nom de lieu dans l'Ibérie ancienne et la Basse-Navarre actuelle), *Illixoni deo*, au dieu de la ville; *Etcarre deo* (*Etchearen*) au dieu de la maison, aux dieux lares, *Illumber deo* (au dieu d'Illumberri la ville neuve, sur le golfe de Marseille et en Espagne); *Baeserte deo* (Basarte), au dieu Barsarte (le lieu sauvage, la ville bâtie près d'un lieu sauvage); *Harausoni deo*, au dieu d'Harauz, la vallée d'Arauz en Comminges, (Barousse actuel) et en Navarre; *Averano deo*, au dieu d'Averan, montagne près de Melles, ou au dieu gardien des troupeaux, *Abere*, etc., etc.; toutes ces inscriptions, disons-nous, rentreront dans l'espèce que nous venons de définir (1). Interprêtées d'une manière facile et logique par l'idiome basque, reproduisant des noms de lieu que la géographie ancienne des Ibères révèle sur leur premier territoire ou que la géographie moderne signale aujourd'hui dans leur domaine restreint, elles seront naturellement attribuées à la portion ibère des *Convenæ,* et seront réputées basques au lieu de gauloises.

---

(1) Le dieu *Abellion*, qui revient souvent dans les inscriptions du Comminges, peut avoir aussi son explication en basque, le double *ll* étant changé en *r*, comme il arrive pour le mot basque, *illi*, *iri*, suivant le dialecte, et *Abellion* devenant ainsi *Aberion* (le dieu bon aux troupeaux, le dieu pasteur). Ce dieu répondra alors à un autre ordre d'idées et d'invocations, plus décidément païennes, aussi bien que les dieux *Areiron* (Atceion), *Edelate*, *Iscitto*, *Arardo*, *Astoillun*, *Aherbeslte* (*Akerbelz*) dont les noms présenteront à tous les Basques une signification précise et une étymologie sans difficulté. (Note de M. Goyetche.)

« Également les noms propres des *Convenæ*, fondateurs de ces autels votifs intéressants, ou fondateurs des cippes et monuments funéraires dressés en si grande foule le long de la Garonne et de l'Aude, au lieu de nous paraître gaulois, ne nous offriront que des appellations incontestablement euskariennes, d'une étymologie pénétrable, d'un usage encore subsistant parmi nous. Il suffira, en effet, de citer à l'habitant actuel de nos sept provinces les noms de *Andosten*, *Andere*, *Sembetien*, *Bihoscin*, *Basceia*, *Beraxhis*, (Aberaxa), *Arteiede*, *Harspi* (Harispe), *Guiveraldi* (Guiberalde), *Hotarri*, *Orcolarri*, *Eloni*, *Senarri*, pour qu'ils y trouvent ou des noms appartenant toujours à leur langue, y conservant un sens bien clair et bien défini, ou des noms perdus aujourd'hui, mais explicables cependant, et attestant, par leur formation et leur harmonie, une parenté évidente avec ceux de l'idiome national.

« Nous arrêtons ici notre argumentation, déjà trop égarée peut-être sur le terrain philologique. La nature de notre article ne nous permet pas de le développer davantage ; et si même nous nous y sommes laissé entraîner, c'est d'abord à cause de l'importance du sujet en lui-même, ensuite à cause des résultats identiques que nous offrait la série entiere des inscriptions du Comminges, résultats que nous n'eussions pas relevés s'ils avaient jailli à nos yeux d'un petit nombre d'inscriptions seulement.....»

Telle est l'opinion formelle et savamment soutenue par M. Goyetche. Je l'adopte complétement sous la seule réserve d'une petite place pour les quelques noms gaulois que j'ai déjà signalés et certains noms romains incontestables.

Et de bonne foi, monsieur ! le système de M. Goyetche et le mien, justification complète des prévisions de M. Ampère, n'est-il pas le développement logique des procédés de MM. de Humbold et de Fauriel ? Qu'a fait le premier pour établir, sur des bases universellement acceptées aujourd'hui, l'identité des anciens Ibériens et des Basques ? Qu'a fait après lui M. Fauriel pour constater la marche des établissements euscariens dans le midi de la France ?... Ils ont l'un et l'autre relevé les noms de lieux de l'ancienne géographie ibérienne et gauloise ; puis, les rapprochant d'une cinquantaine de mots basques, les seuls à peu près qui puissent se rapporter à des noms de lieux, ils ont dit : Ces noms sont évidemment basques, donc ces localités ont été fondées, dénommées par des Basques.

Entrant plus profondément dans la géographie gallo-vasconne, j'ai

à mon tour ajouté à la liste des noms de lieux basques de M. Fauriel les quarante et un noms suivants :

Burgailais, de *buru*, sommet; *aiz*, vent.

(Ce village, placé sur une hauteur, au centre de la vallée de Luchon, est très-exposé au vent.)

Aspet, de *aspe*, derrière, dessous. (Ce village formait à l'est la frontière des Convenæ du côté des Consoranni.

Oo, de *otz*, froid. (Le village de ce nom est un des points habités le plus élevé des Pyrénées.)

Lunax, de *lu*, pays.

Luscan, de *lu* et de *gana*, hauteur.

Lussan, (idem.)

Estang Carbon, de *arbe*, pays au pied de la montagne; *on*, bon, précédé du mot gascon *Estang*, étang (la Garonne est très-large en cet endroit).

Arboust, de *arbe... ousse*, vallée fertile.

Arbas, vallée; avec l'augmentatif gascon : *as*, mauvaise.

Ausson, de *osso*, bon, salubre.

Lardene, de *lerdena*, droit.

Lar, (Cazaux de lar), de *larra*, pâturage.

Arlos, de *larra*, *os*, pâturage bon.

Arguenos, de *arguia*, lumière; *os*, bonne; pays bien éclairé.

Arran (vallée de), de *arran*, vallée.

Artigue, de *uartia*, vallée entre deux eaux.

Loures, de *ourra*, eau.

Billate, de *bellia*, corbeau. (La Navarre possède le village de *bellate*.)

Izaut de l'Autel, de *is*, source; *athea*, genêt; le surnom de *l'autel*, vient d'un cippe romain que ce village a longtemps possédé.

His, de *is*, source.

Lourde, de *urdia*, pourceau.

Garin, de *gari*, blé.

Mailholas, de *mailac*, marches d'escalier; *othas*, bergerie : sentier rapide de la bergerie.

Antichan, de *andi*, grand; *eche*, maison; *an*, terminaison gasconne.

Auzas, de *auzoa*, voisin.

Bagiry, de *baze*, vivres, pâturages; *iri*, ville.

Ganties, de *gana*, hauteur; *tieso*, forte.

Tous ces villages dépendent de l'arrondissement de Saint-Gaudens, et par conséquent de la cité des Convenæ. Le Bas-Comminges (arrondissement de Muret et de Lombez), ne possède pas de noms appartenant à cette langue.

Les Convenæ ne s'étendirent guère dans les vallées de l'Arriége où ils rencontraient les populations celtiques qui les avaient expulsés jadis du bassin de l'Ebre ; aussi, l'ancien comté de Foix ne renferme-t-il que treize noms euscariens.

ARBIGNA, de *arbe*, pays au pied de la montagne.

SUI, de *zubi*, pont.

ASTON (rivière), de *asta*, rocher ; *on*, bon.

IBARS (*Saint-Ibars*), de *ibara*, vallon.

ARTIX, de *uartia*, plaine entre deux eaux.

ARTIGAT, *idem*.

ARRAX (ruisseau), de *arratz*, pur, clair.

OUST, de *osso*, sain, pur.

LARA, de *larra*, pâturage.

LARBON, de *larra... on*, pâturage bon.

BAGER, du dieu des Convenæ, *baezerte*, ou de *baze*, nourriture, herbages. Le cippe de ce dieu est orné d'une chèvre.

BAZERT, *idem*.

LESCOUSSES, de *lekou*, habitation ; *ousse*, bonne (1).

Ce travail topographique terminé, je me suis dit : Il existe dans le bassin de la Garonne une foule de localités portant des noms basques. Nous retrouvons dans les inscriptions latines de ce même bassin des noms de divinités et des noms d'hommes, parfaitement accessibles aux procédés de M. Humbold et de M. Fauriel ; donc je dois appliquer à ces dieux topiques et à leurs adorateurs ce qu'ils ont appliqué aux noms de lieux. Poussant encore plus loin mes investigations, toujours avec l'aide de M. Goyetche, j'ajouterai que les inscriptions n° 40 et 41 clôturent dignement la série en nous offrant l'intéressant tableau de familles basques unies à des familles romaines. Dans la première, nous voyons un homme et une femme basques, — Berhaxis (l'homme riche en troupeaux) qui a épousé *andere* (la jeune fille). Ils ont un enfant auquel ils donnent le nom romain de Sévère (Severus). Sévère épouse une jeune romaine appelée Exorata Castia et dédie une inscription à Silvano et à Silvana (peut-être ses parents, peut-être

---

(1) *Histoire des Peuples pyrénéens*, t. I, p. 490 à 492.

des divinités champêtres). Dans la seconde, le Gaulois *Dunnohoxis* (1) a un fils auquel il a donné le nom romain d'Annius ; celui-ci a épousé la Romaine Calvia, fille du Romain Casilis ; ils ont eu une fille à laquelle ils ont donné le nom basque d'*Andère*.

Dans votre culte pour une régularité irréprochable, vous ne manquerez pas, sans doute, monsieur, de nous reprocher l'élasticité de notre orthographe euscarienne... Tous les noms basques, soumis à ce que vous appelez nos *réactifs* étymologiques, présentent quelques différence de voyelles et de consonnes : tantôt un *i* se trouve à la place d'un *e*, tantôt un *a* à la place d'un *o*. Il me serait facile de vous répondre que le basque a pu éprouver quelques modifications depuis le premier siècle de l'ère chrétienne... J'invoquerai une explication beaucoup plus naturelle, car elle s'appuie sur un phénomène qui se produit encore de nos jours.

Les Basques ne connaissaient pas l'écriture ; s'ils possédaient quelques caractères moitié grecs, moitié phéniciens, ils ne les employaient que dans leurs monnaies, et l'on ne connaît pas une seule inscription, un seul manuscrit basque, de quelque ancienneté. Dans cette situation, comme nous l'avons dit ailleurs :

« Les Convenæ, ralliés au parti romain, avaient naturellement adopté les caractères écrits de leurs vainqueurs. Toutes les inscriptions qu'ils nous ont laissées sont en lettres latines, et composées selon les formules adoptées dans toutes les parties de l'empire. Mais tout en acceptant les mœurs et les habitudes romaines, ces hommes ne conservèrent pas moins les noms de leurs ancêtres, les noms de leurs dieux. La grammaire romaine imposa à ces mots des génitifs, des datifs, des pluriels latins : les radicaux restèrent basques (2). »

Ce serait déjà là une explication suffisante de l'orthographe souvent imparfaite des noms propres. Mais nous en invoquerons une plus évidente encore. Les Basques ne sachant pas écrire, les mots représentaient pour eux un *son* et non point un *signe*, une *figure* visible. Dans cet état de choses, ils en étaient forcément réduits à prononcer leur nom devant le lapicide : celui-ci le saisissait comme il pouvait et l'écrivait comme il savait. Le Basque *Harispe* se présente devant l'artiste romain, qui lui demande : Comment vous appelez-

(1) Du Gaulois *dun*, élévation *houja* reculée.

(2) *Histoire des Peuples pyrénéens*, t. Ier, p. 463.

vous? Le Basque répond : *Harispe.* Pour peu qu'il glisse légèrement sur *is*, le romain entend *harspe*, *harpi*, et il écrit ce qu'il croit entendre : *harspi.* Le Basque ne sachant pas lire n'a aucun moyen de contrôler l'inscription, et le mot reste incomplet tel que l'ouvrier romain l'a formé. Il en sera de même pour tous les noms propres basques incorrectement écrits.

Ce fait ne se reproduit-il pas journellement chez nos paysans illettrés? Suivez les péripéties d'un laboureur du Béarn ou du Berri se présentant successivement chez le maire pour faire enregistrer un enfant, chez le receveur de l'enregistrement pour déclarer une succession, chez un notaire pour passer un acte : vous verrez son nom écrit d'une manière différente par chacun de ces fonctionnaires. Le maire écrira *Guilhem* comme on le prononce dans le village, le receveur *Guillelme*, le notaire, qui connaît son français, *Guillaume* et le fait se répétera des milliers de fois chaque jour sur la surface de la France.

Ce n'est donc pas lettre par lettre que les inscriptions convenæ doivent être étudiées, mais *syllabe* par *syllabe*, *son* par *son*, si je puis m'exprimer ainsi.

Eh bien! il n'est pas de Basque moderne, qui, à la lecture des inscriptions convenæ, ne soit instantanément frappé de la consonnance euscarienne des noms qu'elles renferment, et cela bien avant qu'il en ait fait là dissection étymologique. Or c'est là un premier indice d'une grande importance.

En quelque pays de l'Europe que nous allions, si nous entendons prononcer les noms Ferrari, Manzoni, Batzoni, Morini, nous nous disons : Des Italiens ont passé par ici. Entendons-nous prononcer Strakof, Demidof, Orlof, nous disons : Voilà des noms russes. — Migievisky, Danilowicki, Poniatosky, nous disons : Voilà des noms polonais. Pour les Basques, les noms qui nous occupent ont un caractère euscarien non moins saisissant.

Toutes les considérations, toutes les preuves historiques et philologiques viennent donc, monsieur, avec un irrésistible ensemble, affirmer l'opinion que vous avez si vivement combattue de l'origine basque des noms propres, des inscriptions convenæ.

Je ne sais pas s'il vous en faudra davantage pour revenir à cet égard d'une erreur qui finirait par sentir l'aveuglement. Dans tous les cas, il me restera pour dédomagement la conviction entière que le

lecteur repoussera votre thèse négative, cassera votre jugement et confirmera le nôtre (1).

Je ne terminerai pas ma lettre comme vous achevez votre article, en traitant ces controverses d'impér..... d'impérities *assises par des hommes étrangers aux notions les plus élémentaires de la philologie, sur des langues dont ils ne connaissent pas le premier mot.* Vos étranges attaques ne me pousseront pas à prendre des représailles du même goût ; vous avez parfaitement le droit de contrôler les travaux de MM. Dagos, Dumége, Tournal, Leblanc et les miens par-dessus le marché, et de signaler les points qui vous paraissent erronés... Un privilége que le public ne vous donnera pas, monsieur, c'est celui de traiter avec un dédain qui vous fait peu d'honneur, les travaux de ceux qui vous ont ouvert la voie en toute chose ; les efforts des pionniers qui avant vous ont exploré et explorent encore le champ des antiquités pyrénéennes, et à la suite desquelles vous n'avez qu'à suivre commodément les sentiers ouverts... Discutez nos opinions avec le calme et la convenance d'un véritable ami de la vérité ; je serai prêt à vous écouter attentivement et à reconnaître la justesse de vos observations quand elles seront justes ; continuez à traiter avec ces superbes prétentions à l'infaillibilité ceux qui osent marcher sans vous, le public se chargera de porter un arrêt que nous acceptons d'avance.

Je n'en serai pas moins, avant comme après ce jugement, votre très-dévoué serviteur.

CÉNAC MONCAUT.

Paris, 20 mars 1869.

(1) On rencontre dans la Navarre d'autres inscriptions romaines dans lesquelles des noms propres basques sont aussi mêlés à des noms latins : Jose Yanguas rapporte la suivante : Calpurniæ Urchate Telli, etc.... Urchate vient de *urhe* or ; *hatu* harde : robe d'or, celle qui porte une robe d'or... (*additiones*, p. 20.)

PARIS. — E. DE SOYE, IMPRIMEUR, PLACE DU PANTHÉON, 2.